

la Révolution prolétarienne

REVUE BIMENSUELLE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

DANS CE NUMÉRO :

Alfred PEVET

CHAMBRE DE PAIX OU CHAMBRE DE GUERRE ?

DE VERSAILLES A HITLER



VICTOR SERGE EST LIBRE !



R. LOUZON

La méfiance antidote de l'inflation



J.-P. FINIDORI

FRONT POPULAIRE ET SYNDICATS

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES
Trois mois 10 fr.
Six mois 20 »
Un an 40 »

EXTERIEUR
Trois mois 13 fr.
Six mois 26 »
Un an 50 »

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction et l'Adminis-
tration à la *Révolution Prolétarienne*
54, rue du Château-d'Eau, Paris-10°

PERMANENCE :
Tous les soirs, de 18 à 19 heures

Téléph. : BOTZaris 21-02

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS
notre compte chèques postaux :
Révolution Prolétarienne 734-99 Paris

SOMMAIRE DU N° 221

(25 avril 1936)

Chambre de paix ou Chambre de guerre ?
DE VERSAILLES A HITLER A. PEVET.

Le délire de M^{lle} Simone Téry.
Victor Serge est libre!
Après le succès électoral du parti qui n'est
plus communiste...

Parmi nos lettres

Le Japon et Singapour. — En Espagne: Ré-
volution ou compromis. — La civilisation
des non-civilisés.
Une lettre de Marcel Martinet à *Vigilance*... M. MARTINET.
Violences bellicistes...

Notes d'économie et de politique

La méfiance antidote de l'inflation..... R. LOUZON.

La vérité sur l'U.R.S.S.

Une nouvelle victime : A.-A. Borovoï (N.
Lazarévitch). — Un fait divers soviétique.
En souvenir de Marie Guillot..... J. FONTAINE.

Renaissance du syndicalisme

Front populaire et syndicats (J.-P. Finidori).
— L'unité syndicale à Alger (J. Leunois).
— Premier Mai... (M. Ch.).

Faits et documents

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :
De faire prédominer dans les syn-
dicats l'esprit de classe sur l'esprit
de tendance, de secte ou de parti,
afin de réaliser le maximum d'ac-
tion contre le patronat et contre
l'Etat ;

De participer à l'œuvre d'éduca-
tion syndicale en procédant à l'exa-
men des problèmes pratiques et
théoriques posés devant le mouve-
ment ouvrier, et en préconisant la
formation de Cercles d'études syn-
dicales ;

De maintenir vivant le précepte
de la Première Internationale,
d'après lequel l'émancipation des
travailleurs ne sera l'œuvre que des
travailleurs eux-mêmes.

Collection de la « *Révolution Prolétarienne* »

PRÉCIS DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

par J. F. HERRABIN
traduit de l'anglais par J. PÉRA
(45 CARTES)

Prix : 9 francs QUATRIÈME MILLE

DEUX ANS D'INDOCHINE

UN FLEUVE DE SANG

UNE BROCHURE

Prix : UN franc

Expédiés franco contre un mandat en-
voyé à notre compte de chèques postaux :
Révolution Prolétarienne, 54, rue du Châ-
teau-d'Eau, Paris-10° (Compte n° 734-99
Paris).

DE VERSAILLES A HITLER

Sous le signe du slogan

Ce fut une guerre entre peuples, à laquelle participa très activement l'arrière en fabriquant des conserves, des obus et des slogans.

Ce terme de « slogans » est moins limitatif que ceux de « cris de guerre », mais reste assez précis pour qu'on puisse, comme on l'a fait, l'appliquer sans confusion à tous les mots ou groupes de mots par le charme desquels furent mobilisés les esprits, nourris « jusqu'au bout », et même après, ces états de conscience si spéciaux connus sous le nom de psychoses de guerre.

Paris fut le grand centre mondial d'approvisionnement de ces mots. Qui, des hommes de notre génération, ne se souvient de certains slogans si flatteurs pour nous ? Nous étions des « soldats-citoyens » ; nous appartenions aux « grandes démocraties pacifiques » ; nous nous croisions sous le signe du droit, de la civilisation, pour la restauration de la loi internationale (?), la défense des libertés du monde, ainsi impérieusement tenu à embrasser une cause qui se confondait avec la sienne. Cette guerre qui nous était imposée par un agresseur cynique serait du moins la « dernière des guerres ». Notre victoire « tuerait la guerre ».

Et on se souvient sans doute aussi des slogans imprécatoires que nous tirions à feu continu contre l'adversaire, « ces deux empires de proie », ces hordes de reîtres, violeurs de femmes, coupeurs de mains puériles, ces Huus modernes, pour qui la guerre était une industrie, ces « ennemis éternels du droit, de la civilisation, des libertés publiques »...

Ces slogans étaient surtout à l'usage de l'intérieur. Pour l'extérieur, les ministres de Raymond Poincaré avaient réuni en recueils officiels des pièces présentées comme authentiques, mais falsifiées, truquées de bout en bout.

Ne nions pas l'influence des slogans populaires, pieds de nez au sens commun, des slogans historico-diplomatiques, masques d'agneaux posés sur des visages de loups ; ils préparèrent psychologiquement le peuple américain à se mettre à la diète pour nous sustenter confortablement et nourrir la guerre de son sang et de son or.

Les slogans français, pourtant, ne furent pas ceux qui firent le plus de mal à l'ennemi.

Anglais et Américains, Woodrow Wilson et M. Lloyd George, en inventèrent qui trouvèrent plus rapidement le point faible de la cuirasse allemande. « Nous faisons, se plaisaient-ils à dire, à répéter, la guerre au Kaiser, au militarisme prussien, et non au peuple allemand, trompé, abusé. Nous n'avons pas de querelle avec le peuple allemand. »

Or, ce peuple croyait, et non sans raisons, que, ayant dû se résigner à la guerre pour défendre son existence et sa place au soleil, deux seules alternatives lui restaient ouvertes : vaincre ou être asservi.

Et voici qu'il entendait de nouvelles chansons. On lui offrait des possibilités de paix honorable. Cette paix valait bien une abdication de son Kaiser, une répudiation de son militarisme légendaire. De premiers germes de « défaitisme » éclosent dans l'âme du peuple allemand dont le ventre criait famine.

Les germes mûrirent et, finalement, le stoïcisme romain de l'arrière faiblit quand les textes des cé-

lèbres « quatorze principes » du président des Etats-Unis, quatorze merveilleux slogans, pénétrèrent en Allemagne, car celle-ci n'avait pas, comme les Alliés, fermé hermétiquement ses frontières aux suggestions « défaitistes » extérieures.

« Nous voulons une paix sans vainqueurs ni vaincus », une paix libérée de la haine, qui ne portera pas dans ses flancs mille germes nouveaux de guerre future, avait promis au monde la sirène américaine.

Notre paix ne déplacera pas les peuples, comme le joueur « déplace des pions sur un échiquier ».

Pour que vienne le règne de la justice et de la raison, les peuples, d'un commun accord, « réduiront leurs armements à la limite des nécessités nationales de sécurité... »

La mer deviendra libre, sera accessible à tous.

Pour permettre au « peuple allemand » d'entrer dans l'ère de la paix wilsonienne, Guillaume II abdiqua, prit le chemin de l'exil. Un gouvernement socialiste, pour la première fois dans le monde, assuma le pouvoir à Berlin.

Mais auparavant, dans le court interrègne, le prince de Bade avait, au nom de son pays, demandé à Woodrow Wilson : « Les Alliés acceptent-ils de négocier la paix sur la base de vos quatorze principes ? » Les Alliés, consultés, déclarèrent formellement accepter, mais font deux réserves. Ils ne sauraient s'accommoder de la « liberté des mers ». D'autre part, ils préfèrent au mot « restauration » qui, dans les textes wilsoniens, signifie remise en état normal des régions que la guerre a frappées, celui de « réparations ». Nul ne voit malice dans cette substitution de termes.

Au total, c'est un engagement d'honneur que les Alliés ont pris ; c'est un contrat bilatéral qui vient de se conclure : « Le règlement de toute question (réponse à l'Allemagne, 5 novembre 1918) de territoires, de souverainetés..., doit être établi sur la base de la libre acceptation par le peuple directement intéressé, et non sur la base de l'intérêt matériel ou de l'avantage d'une autre nation. » Quant aux « restaurations » ou « réparations », elles avaient été ainsi définies par un message du président des Etats-Unis au congrès américain : « Les territoires envahis devront être restaurés aussi bien qu'évacués et libérés. »

C'est à la lumière de tous ces textes cités ou résumés, faisant partie intégrante de l'engagement d'honneur contracté, qu'il faut considérer l'œuvre de Versailles.

Rassuré sur l'avenir par la promesse des Alliés, l'Allemand s'était soumis aux conditions brutales d'un armistice préalable, avait livré une grosse partie de son matériel de guerre, évacué les lignes Hindenburg, était rentré chez lui.

Quand il se rendra à Versailles, armé seulement des quatorze principes wilsoniens, et qu'il demandera à s'asseoir à la table de la conférence de la paix, on lui tendra un texte en 440 articles et on lui dira : « Voici une plume, signez. »

Saisi de ce texte, le chef du gouvernement allemand, Scheidemann, socialiste chevonné, s'écriera : « J'aimerais mieux me couper la main que de signer... » Mais à ce moment les armées alliées sont sur le Rhin. Toutes les portes de l'Allemagne sont ouvertes. Un autre chef de gouvernement, social-démocrate, accomplira la formalité exigée.

Comme des pions sur un échiquier...

Au moment où s'élabore la partie II, « Frontières de l'Allemagne », du traité de Versailles, les Alliés, Anglais, Français, Russes, Italiens, sont partiellement déliés des accords secrets qu'ils ont conclus entre eux, dans le dos de Wilson, et par lesquels, en dépit des indications peu favorables alors de la « carte de guerre », ils se sont déjà partagé la peau de l'ours.

M. Théophile Delcassé, au nom de la France et du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, est d'accord avec Pétersbourg pour maintenir la Pologne dans les fers tsaristes. En échange, la Russie donne à la France carte blanche dans l'ouest allemand. Ainsi s'accomplira le rêve des dirigeants successifs de la III^e République. L'Allemagne mutilée disparaîtra comme « facteur politique » de la carte d'Europe.

Mais la Russie n'est plus en 1919 dans le camp des Alliés. Mais la Pologne de Varsovie, libérée par les armes austro-allemandes, possède l'assurance écrite des deux empires centraux qu'elle décidera elle-même de ses destins.

Paris change son fusil d'épaule. Puisque la Russie n'est plus à ses côtés à Versailles, elle perdra la Pologne que, en dépit du n° 13 des principes wilsoniens selon lequel l'Etat polonais doit comprendre des territoires habités par des populations « incontestablement polonaises », on gorgera à l'ouest de territoires allemands, à l'est de territoires allogènes russes et autrichiens. La Pologne, tournant le dos à ses premiers libérateurs, deviendra ainsi, sur la Vistule, « la sentinelle de la France ».

Même jeu et atteinte des mêmes buts par le transfert à la Bohême, sans aucune consultation, de millions d'Allemands, de Slovaques, de Ruthènes, dont le bizarre assemblage, dominé par les Tchèques, prendra le nom de Tchécoslovaquie.

Le principe du droit d'auto-détermination dénié aux Allemands d'Autriche ne saurait davantage s'appliquer aux annexés de la France qui recouvrera à l'est sa « frontière du 18 juillet 1870 ». Si elle ne recouvre pas celle du début du XIX^e siècle, c'est que l'allié anglais ne veut à aucun prix voir se reconstituer notre Premier Empire.

Les Allemands du Morenest, d'Eupen et Malmédy auront la faculté dans six mois, mais à leurs risques et périls, de protester *par écrit* sur des registres tenus par l'administration belge contre leur incorporation à la Belgique.

Un plébiscite aura lieu en Haute-Silésie, mais organisé et contrôlé par les Alliés. En dépit de toutes les pressions, les habitants consultés se déclareront en grosse majorité de fidèles Allemands. Mais il y a, ici et là, des îlots propolonais. Comme on ne peut les détacher de leurs vastes pourtours, on joindra les pourtours aux îlots transférés à la Pologne. Ainsi seront annulés en grande partie les résultats du plébiscite.

Finalement, après détachement de l'Allemagne des territoires qui lui sont enlevés, y compris Dantzig et Memel, près de huit millions d'Allemands seront passés, comme des pions sur un échiquier, sous la souveraineté de leurs ennemis de la veille, et l'Europe centrale sera aussi balkanisée que l'Europe orientale et méridionale issue des traités de Neuilly, de Trianon et de Saint-Germain.

« L'Allemagne responsable doit tout réparer »

Annexions, déplacements de souveraineté ne s'embarassent d'aucune justification juridique. Pourquoi les Alliés s'avisent-ils de placer le tribut de guerre

qu'ils exigent, à la manière de Brennus, sous l'égide de la justice ? C'est qu'il faut donner un semblant de légitimité au terme de « réparation » substitué à celui, wilsonien, de restauration. Une « restauration » applicable, comme le mot l'indique, aux régions dévastées par la guerre, dont le coût serait mesuré à l'échelle des richesses nationales totales de la France et de la Belgique, requerrait au maximum la perception d'une trentaine de milliards de francs-or, alors qu'une « réparation », terme étirable, peut viser d'autres dommages que ceux subis par les populations civiles, ceux de la guerre, gonflables à l'infini. Or, c'est à cette forme, à cette étendue de réparation que pensaient les peuples alliés quand, pour maintenir leur feu sacré, leurs gouvernants disaient : « L'Allemagne paiera. » Woodrow Wilson pensait, lui, à tout autre chose, mais ce Transatlantique est une plume au vent.

Lorsque, lui représente-t-on, il s'engageait, en son nom et en celui des Alliés, à l'égard de l'Allemagne, il ne connaissait pas toute l'étendue des responsabilités assumés par ce pays dans le déchaînement de la guerre. Une commission les fixera. La conscience des peuples alliés exige que les fautes établies soient punies.

La preuve apparaîtra plus tard de la machination. Mais entre temps, celle-ci aura opéré et continuera d'opérer. Quand les Alliés, réunis à Londres en 1921, fixeront le tribut de guerre à percevoir ultérieurement à 132 milliards de marks-or, ils le présenteront comme une pénalité. En vain le docteur Simons, délégué de Berlin, défilera-t-il les juges de soumettre leur verdict à un tribunal de neutres : « Le traité de Versailles, coupera M. Lloyd George, vous a condamnés. Cette base nous suffit. »

En effet, le traité de paix (article 231) dit : « Les gouvernements alliés et associés déclarent... que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre, qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et ses alliés. »

Que fut cette pseudo-agression ? La preuve de l'impuissance des accusateurs à l'établir, à la définir, est dans le silence même du traité. En revanche, l'article 232 apparaîtra bientôt au monde comme la plus effrontée des impostures, des contrevérités, introduites dans un traité historique.

Le peuple allemand, ses richesses, ses revenus deviennent donc le gage des créances de « vainqueurs, qualifiés ici et là par le traité de « privilégiés ». Mais les notes de frais sont si astronomiques que les rédacteurs du traité sont obligés de convenir (art. 232) que « les ressources de l'Allemagne sont insuffisantes à les couvrir ».

En désaccord sur ces ressources et sur le montant de ce qu'il en reviendra à chacun, les Alliés ajournent d'établir leur bilan, mais ils se font livrer par l'Allemagne, comme acompte, tout ce qui en capital est mobilisable, transférable. Des milliers de nourrissons allemands meurent à ce moment faute de lait : l'Allemagne se voit obligée par Clemenceau de livrer à la France 140.000 vaches laitières.

Berlin déclare en 1921 ne pouvoir s'engager à verser aux Alliés les 132 milliards de marks-or inscrits à son débit. Les Alliés occupent aussitôt militairement Dusseldorf, Ruhrort et Duisbourg.

Berlin ne peut à terme fixé livrer toutes les tonnes de charbon et autres marchandises « dues » à la France. Raymond Poincaré porte la guerre dans la Ruhr.

Quelques chiffres peuvent contribuer à l'intelligence du drame qui se déroule.

En 1921, la fortune nationale totale allemande, après toutes les amputations subies, peut être d'environ 260 milliards de francs-or en capital, soit le double de ce qui est exigé d'elle. La fortune nationale totale de la France, à la même époque, peut être de 250 milliards. Notre lecteur, s'il veut bien en imagination renverser les situations, voit-il comment il pourrait, et, s'il le pouvait, quels en seraient les effets, en transférer la moitié, 125 milliards-or, à l'Allemagne, 625 milliards de nos francs d'aujourd'hui ?

S'agit-il seulement de transferts de revenus ? Le seul service des intérêts, de génération en génération, absorberait la moitié, arithmétiquement, de leur montant total !

Mais l'arithmétique même est ici en défaut. Le service des intérêts en réalité absorberait tous les revenus allemands, car ceux-ci, suivant les statistiques fiscales, et suivant aussi une statistique de la Ligue des nations de l'époque, sont tombés à un niveau très bas, à 350 marks-or par tête d'habitant, contre 702 en France, 1.367 en Angleterre.

La machine à extraire des réparations a produit jusqu'en 1922 — chiffres voisins de la Commission des réparations et de M. François-Marsal, ancien ministre des Finances — environ 15 milliards de francs-or ; mais deux autres statistiques, l'une allemande, l'autre américaine, relèvent de gros trous dans les évaluations établies à Paris ; les Alliés auraient en fait reçu ou saisi des valeurs représentant plus de 1.300 millions de livres, soit environ 170 milliards de nos francs-papier !

Et cela en trois ans ! Par quels prodiges de presse-citron ? Par une combinaison des techniques anglaise et française humoristiquement définie par M. Lloyd George quand il disait à Georges Clemenceau : « Moi, je veux traire le plus longtemps possible la vache ; vous, vous voulez la découper tout de suite en biftecks. »

Jusqu'à quelles côtes de la vache les gouvernements français successifs avaient-ils enfoncé le couteau ?

Sur l'initiative d'organisations internationales de secours de l'enfance, du Secours Rouge notamment, des enfants allemands furent accueillis à des foyers français.

De quoi leurs familles vivaient-elles là-bas ? Du produit d'exploration des poubelles, expliquèrent les bouches innocentes.

Comment un peuple de 67 millions d'individus avait-il supporté, supportait-il toujours, d'être mis et maintenu dans un tel état d'avitilissement ?

C'est que la trahison wilsonienne, le reniement des quatorze principes avaient permis aux Alliés de le désarmer, de le réduire à l'impuissance, de prévenir ses réactions.

L'Allemagne fut mise hors d'état non seulement de résister aux coercitions prévues, mais même d'essuyer un geste d'autoprotection. On le vit bien lors de l'invasion et de l'occupation de la Ruhr. Ouvrages de défense frontaliers et côtiers démantelés. Matériel militaire et naval livré aux Alliés. Flotte réduite aux dimensions d'un organe de parade, armée fixée à 100.000 hommes pour les besoins « intérieurs » et « la police des frontières », mais qui en fait n'eût pu aligner sur un kilomètre de ces frontières encerclées plus de dix soldats et un caporal. Occupation prévue durant quinze ans de la Rhénanie.

Et, pour rendre plus rigoureusement exécutables ordres et interdictions, une épée de Damoclès toujours présente : occupations, réoccupations mili-

taires, la guerre contre un ennemi qui n'a même pas de gants de boxe ; les Alliés considéreront (art. 44) comme une « menace de troubler la paix du monde », la simple apparition du bout du nez d'un feldgrau à moins de 50 kilomètres au delà du Rhin ! Ils y verront même (1) des « actes hostiles ».

L'avertissement n'est pas vain, car en face de l'Allemagne ouverte à tous les « occupants » et envahisseurs possibles, campe, continue de camper, armée de pied en cap, l'armée française.

Cependant les vainqueurs devront remiser un jour d'eux-mêmes la machine à extraire des réparations à la ferraille, car ils perdent à leur tour leur graisse à la faire fonctionner.

Les méfaits économiques du traité

L'économie capitaliste a obligé les nations à spécialiser leur production suivant les ressources de leur sol. Un équilibre a pu ainsi s'établir entre elles sur les marchés internationaux, soumis aux fluctuations de l'offre et de la demande, mais impliquant la récupération par chacun de ses frais de production.

Le traité de Versailles a rompu cet équilibre. Des unités économiques constituées au cours des siècles d'histoire ont été brisées. Champs et villes ont été séparés. Industries extractives et industries transformatrices, matières premières et usines ont été désunies. Le dumping ou travail d'esclaves a bouleversé les conditions du libre-échange sur les marchés. Le tarissement ici et là des débouchés a obligé à des degrés divers les pays touchés, vaincus, vainqueurs et neutres, à se replier sur eux-mêmes, à chercher dans un contingentement de leurs importations ou l'autarchie la possibilité de vivre leur vie appauvrie. Le volume des échanges mondiaux s'est réduit, rendant superflus d'énormes capitaux industriels et commerciaux, entraînant une dévaluation de la production agricole, et le rejet sur le marché du travail d'une vaste main-d'œuvre devenue sans emploi.

Il ne pouvait en être autrement.

Les pays soumis au tribut de guerre ont été tout d'abord vidés de leurs réserves de substance, capitaux mobilisés, capitaux ferroviaires, maritimes, coloniaux, devises ; leur pouvoir d'achat extérieur a été considérablement de ce fait abaissé, comme leur capacité de production.

Cette production même s'en est allée, à titre gratuit, sans compensation d'importation, à Londres, Rome, et surtout à Paris.

Ainsi l'Allemand s'est trouvé dans l'incapacité d'acheter à ses fournisseurs habituels les produits qui lui faisaient défaut, et la France, l'Angleterre, l'Italie ont restreint entre elles leurs propres échanges puisque l'Allemagne leur fournissait gratis les marchandises qu'elles s'achetaient ou se vendaient auparavant mutuellement. Perte d'un grand débouché, le débouché allemand, resserrement pour leurs propres produits des débouchés économiques normaux des ex-Alliés, accumulation, encombrement de ces produits sur leurs marchés respectifs, avilissement de leur valeur, et de celle du travail y incor-

(1) Pour nos ministres, comme (*Populaire* du 7 avril) pour Léon Blum, l'expression « actes hostiles » signifie « littéralement » « actes de guerre ». Nous n'admettons pas cette traduction étymologique péjorative. Heureusement, en tout cas, on ne l'a pas admise en Angleterre. « L'Allemagne, ont déclaré le 8 mars dernier, les ministres et les juristes de la couronne britannique, a enfreint des articles de traités, mais n'a commis aucun acte de guerre. »

poré. Si la surproduction fut une cause essentielle de la crise économique mondiale, ce fut sans doute un peu parce qu'elle résultait d'un accroissement considérable des facultés productives des échangistes, mais ce fut surtout parce que leurs facultés d'absorption s'étaient notablement abaissées. Et leur niveau devait décroître encore du fait d'une sous-consommation intérieure installée à demeure, d'un chômage imposé à des millions de travailleurs remplacés par des millions d'esclaves allemands.

Ces phénomènes devinrent plus rapidement sensibles en Angleterre, où M. Lloyd George, appréciant le mal causé à l'économie anglaise par les prestations allemandes, pouvait se retourner, irrité, vers la France et lui dire : « Nous aussi, nous avons nos régions dévastées. »

En dépit de sa nocivité manifeste, la France bailla ferme contre ses ex-alliés, contre l'Allemagne et les neutres avant d'abandonner les commandes de la machine à extraire des réparations. C'est que le Français regardait ces réparations plutôt sous un angle psychologique qu'économique. Chacun se doutait que le système de Versailles avait fait faillite, mais son maintien aurait du moins permis de renouveler le vilain prétexte des occupations militaires de l'Allemagne intérieure, de la grignoter et même de l'avaler. La justesse de ce raisonnement hypothétique apparaît dans le renforcement par la France de sa puissance militaire au moment même où la nécessité de contraindre l'Allemagne à réparer l'éternité durant disparaissait et rendait superflu l'appareil de contrainte.

Déjà pourtant l'entretien de cet appareil avait absorbé et au delà la valeur des réparations encaissées. On avait dû recourir en permanence à l'emprunt. Ainsi eûmes-nous la fierté de voir se grossir notre budget de dépenses bicéphales, dépenses passées et présentes de guerre et service des intérêts des emprunts destinés à les couvrir. La plus grosse dette du monde, le plus gros budget mondial de guerre, voilà finalement ce dont peut s'enorgueillir Shylock, gendarme du traité de Versailles.

Qui a le premier « violé » les traités ?

Un Raymond Poincaré et les hommes d'Etat de sa génération ou de son école prévoient justement que, le jour où l'Allemagne se sentirait délivrée de ses plus lourds garrots physiques, elle s'efforcera de se soustraire aux servitudes morales imposées par le traité de Versailles. C'est dans ce sens que s'était orienté le dynamisme des forces françaises après Francfort. Poincaré, Clemenceau le savaient mieux que personne. Mais ils savaient aussi que ce dynamisme avait pu se montrer efficace parce que Guillaume I^{er} et Bismarck avaient joué *fair play* avec la France. Ils ne l'avaient pas désarmée. Ils désarmèrent, eux, l'Allemagne. Ainsi ses révoltes spirituelles se heurteraient toujours aux baïonnettes françaises... L'Allemagne n'oserait pas... En fait, ces prévisions méconnaissaient bien des éléments du déterminisme de l'histoire...

Le traité de Versailles a unifié, « nationalisé », homogénéisé le peuple allemand, dont l'évolution patriotique avait été contrariée par les traditions fédéralistes, les particularismes régionaux.

En couvrant d'opprobre, par l'article 232, tout le peuple allemand, en l'attachant tout entier à la même meule, en lui infligeant les mêmes dégradations, les auteurs du traité ont unifié les réactions de l'Allemagne, les ont canalisées contre ce traité, et c'est gravement se méprendre sur l'évolution des Allemands depuis 1919 que de lui donner un autre sens, une autre direction.

Sous les remous de la politique intérieure, les

luttons de partis ou de personnes, rides de surface, tempêtes dans un verre d'eau, s'affirme, unanime, la volonté de rompre les chaînes de Versailles. L'opinion voit dans cette rupture la grande affaire, l'unique affaire, toutes autres affaires secondaires cessantes, de l'Allemagne. Quels sont les hommes, les partis, les gouvernements les plus qualifiés pour réaliser la libération ? L'Allemagne les essaie et les use tour à tour, comprend que la bonne tactique est inverse de celle que les gouvernements de la France lui conseillent ou lui imposent ; elle va de gouvernements faibles à des gouvernements moins faibles, de gouvernements forts à des gouvernements plus forts. La vieille et si honorable social-démocratie périt au cours de cette poursuite. Le jour où Breitscheid, dans un congrès international, consentit à ajourner la libération de l'Allemagne à des temps meilleurs, afin, suivant le plus éculé des slogans, de ne pas « compromettre la paix du monde », la social-démocratie remporta un succès français d'estime, mais elle s'aliéna ses troupes qui se donnèrent à des bergers moins patients, moins pusillanimes, arborant, ceux-là, la croix gammée.

Et un jour viendra où l'Allemagne, sortie du traité de Versailles, répondra courtoisement à Paris qui la somme d'y rentrer : « Heil Hitler ! »

Mais quels sont donc ces « viols » de traités, de contrats, dont on nous rebat les oreilles, de l'extrême-droite à l'extrême-gauche, tout Français étant un juriste-né ?

D'abord, il est abusif de mettre traités dits de paix et contrats sur le même plan. De tels traités, parce qu'immoraux dans leurs origines, n'ont d'autre garantie de durée que la force qui les a imposés. L'histoire des rapports entre nations, vraie toile de Pénélope, est une succession de traités tour à tour imposés et défaits. Les contrats, au contraire, sont à la base de tous les rapports civils, ils conditionnent les échanges ; on leur doit ces merveilles qui s'appellent la confiance, le crédit. Parce qu'ils supposent un acte de libre détermination de ceux qui les ont conclus, il est inexcusable de les transgresser.

Le code commercial regarde comme des « faillis » les contractants qui contestent leurs engagements, se dérobent à leurs obligations de débiteurs. Il n'y a aucun doute que les Etats emprunteurs qui ont renié et ces engagements et ces dettes librement contractés envers des prêteurs américains se sont placés au niveau des « faillis ». Cependant tous nos juristes-nés ont approuvé ces reniements. Nous les voyons aujourd'hui épulcher des paragraphes et en appeler à « la loi internationale » contre les « violateurs » allemands de traités.

De quoi s'agit-il ? D'abord du réarmement allemand, infraction au traité de Versailles.

Or voici deux paragraphes de ce traité : (Pacte de la Société des Nations, art. 8). — « Les membres de la Société reconnaissent que le maintien de la paix exige la réduction des armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité nationale... » Et (Partie V, Clauses militaires, *déclaration de principe*) : « En vue de rendre possible la préparation d'une limitation générale des armements de toutes les nations, l'Allemagne s'engage à observer strictement les clauses militaires... »

L'Allemagne « observa ». Une « conférence de réduction des armements », constituée par la Société des Nations, siégea à Genève aux fins de donner force de loi aux paragraphes écrits du traité de Versailles. La France infligea durant des années à tous les devis de réduction un veto inexorable. Et puis, tout de même, en 1933, un gouvernement français adhéra à un projet qui laissait à la France

une énorme marge de supériorité sur l'Allemagne, laquelle cependant avait laissé entendre qu'elle s'en accommodait. Mais ce gouvernement céda le pouvoir à M. Doumergue. Aussitôt son ministre des Affaires étrangères, Louis Barthou, dénonça (avril 1934) les engagements de ses prédécesseurs. La France repoussait tous les projets de réduction d'armements. Ainsi s'achevèrent les misérables jours de la Conférence de Genève. Ce fut dès lors tout à fait « juridiquement » que l'administration de M. Hitler, considérant comme frappée de caducité la partie V du traité de Versailles, annonça que l'Allemagne, comme tout le monde, pourvoirait désormais à ses besoins de « sécurité ».

Soit, admettent certains, laissons Versailles. Il s'agit maintenant du traité de Locarno librement signé par Briand et Stresemann, maîtres finasseurs. Librement, en effet. Mais ce traité avait un objet. Qui l'a, le premier, méconnu, tourné en dérision ?

L'Allemand avait consenti à l'incorporation à ce traité des articles 42 et 43 de celui de Versailles, lui interdisant de fortifier la Rhénanie, d'y tenir garnison.

En contre-partie, les deux finasseurs se garantissaient mutuellement leur frontière commune issue du traité de Versailles. Or seule une partie restant armée, ayant de nombreuses troupes à cette frontière, pouvait de ce fait menacer l'autre partie; c'était donc celle-là qui s'engageait à ne pas violer la frontière nouvelle. C'était la France qui prenait cet engagement. C'était une véritable trêve impliquant pour la France, l'Allemagne restant sans défense sur le Rhin, l'obligation, sinon de réduire la menace que constituait la proximité de ses troupes, du moins de laisser les choses en l'état.

Or en face du Rhin, épousant par endroits la frontière même, se dressa un jour la ligne Maginot, formidable base d'offensive, a exposé Louzon icimême, bardée de canons capables d'anéantir les villes rhénanes en quelques jours, en quelques heures.

Berlin se tut. Les finasseries n'étaient pas à ce moment de mise. L'Allemagne avait été désarmée... Mais le dynamisme de ses forces morales s'en trouva accru.

Une nouvelle occasion allait du reste se présenter de parler de Locarno. Elle fut de l'initiative du gouvernement français. Il s'agit du pacte militaire franco-soviéto-tchécoslovaque.

Lorsque Berlin signa le traité de Locarno, l'Allemagne se trouvait déjà étreinte sur sa gauche par la France, sur sa droite par la Pologne et la Tchécoslovaquie. Du moins la clause garantissant l'Allemagne à l'ouest rendait-elle moins lourde la menace, la pression de l'est. La trêve de Dieu restait encore, oh ! très faiblement ! opérante. Mais voici que, conjointement, la France et sa vassale tchécoslovaque concluent un accord militaire avec la Russie. L'Allemagne n'a pas de frontière commune avec celle-ci. Il faut avoir perdu le sens, ignorer la carte d'Europe actuelle, pour prévoir, annoncer, prophétiser, qu'un jour elle attaquera la Russie en passant à travers la Tchécoslovaquie sans lui en demander la permission. Evidemment, cette permission pourrait agir comme une tentation. Mais la Tchécoslovaquie est une vassale de la France, a partie liée, depuis sa création, avec la France. Voit-on l'Allemagne bravant la Tchécoslovaquie et la France, se portant au-devant de l'une, trouvant l'autre pour atteindre les au-delà russes ? Niaiseries apocalyptiques. Soixante-sept millions d'hommes contre 200 millions !

En réalité, la Tchécoslovaquie, géographiquement Etat-tampon, comme la Pologne, entre la Russie et

l'Allemagne, aurait pu être, en demeurant neutre, la meilleure des garanties préventives de rencontres russo-allemandes. Or, par son alliance militaire nouvelle avec la France et avec la Russie, elle vient d'abandonner le rôle, la position qui favorisaient le mieux le maintien de la paix à l'est. C'est une alliance qui porte toutes les possibilités d'agressions dans ses flancs. Agressions d'origine allemande ? Allons donc ! En cas de guerre franco-allemande, et même dans d'autres cas que sauraient faire naître et interpréter les diplomates, les concierges de Prague ouvriront leurs portes au mémorable « rouleau compresseur » russe, qui roulera, escorté de l'armée tchécoslovaque, vers la Saxe et la Bavière. Nul doute que les états-majors de notre « démocratie pacifique », de l'« armée rouge » et des Tchèques n'aient déjà réglé ce plan dans tous ses détails.

L'Allemagne a vu dans ce nouveau dispositif de bataille sur ces deux frontières la fin de la trêve de Dieu, la rupture de la dernière des garanties qui lui avaient été données à Locarno.



Que disent nos juristes-nés du droit de tous les peuples à une même somme de sécurité, à une même somme de liberté d'organisation de leur maison ? Nous en connaissons, ceux-ci juifs, ceux-là purs Aryens, qui se feraient casser la tête pour assurer la sécurité de la France, pour que charbonnier reste maître chez soi. Mais, quand il s'agit de l'Allemagne...

M. Adolphe Hitler, au cours de sa campagne plébiscitaire, posait cette question aux foules allemandes :

« Voulez-vous, oui ou non, que la hache de guerre soit enterrée à jamais entre la France et l'Allemagne ? »

« Ia », répondaient les foules allemandes d'une seule voix.

Notre régime démocratique ne permet pas de poser aux électeurs de ce pays une question aussi simple. Les élections ont eu lieu sans que la question fût nettement posée aux candidats. Trop des élus auxquels sont allés nos suffrages sont plus disposés en leur for à brandir la hache qu'à l'enterrer. Une Chambre de gauche, fort bien ! Mais une Chambre de guerre ! Nous sommes persuadé que les électeurs de ce pays ne veulent pas cela...

Alfred PEVET.

LE DÉLIRE DE M^{lle} TÉRY

Un article à encadrer. Celui que Mlle Simone Téry a consacré à Maurice Thorez dans l'*Humanité* du vendredi 24 avril. Comme coup d'encensoir, ça se pose un peu là. « MAURICE THOREZ SERA UN DES GRANDS HOMMES DONT PARLERA L'HISTOIRE » ; « déjà il a le poids des hommes d'Etat les plus fameux. »

Maurice Thorez, écrit toujours Mlle Simone Téry, est « un chef-né. Il n'est pas facile d'être un chef ; IL N'EN NAIT PAS BEAUCOUP DANS UN SIECLE. »

M^{lle} Simone Téry atteint au délire, quand elle ajoute : « ...l'amour de la foule, c'est comme l'amour tout court, ça ne se commande pas. Maurice Thorez, lui, n'a aucune peine à se donner. Quand on le voit, on l'aime... »

Nous ne dirons pas de Mlle Simone Téry qu'elle s'est rendue franchement ridicule. Un tel article ne peut ridiculiser que celui qui en est l'objet. De son vivant, Lénine n'eût pas permis le centième de ce que le modeste Thorez a laissé écrire par Mlle Simone Téry.

VICTOR SERGE EST LIBRE

En U.R.S.S., une foule de militants remplissent les prisons, les camps de concentration les lieux de déportation. Ils y meurent

Enfin !

Le gouvernement soviétique s'est décidé à libérer Victor Serge et sa famille. Ils ont reçu l'autorisation de quitter l'U.R.S.S. et sont maintenant à Bruxelles. La France démocratique et républicaine leur a été fermée; la Belgique leur a accordé le droit de séjour.

De Bruxelles, Victor Serge vient de nous envoyer ces quelques lignes :

Bruxelles, le 21 avril.

Chers amis de la R.P.,

Je suis à Bruxelles depuis trois jours.

Je ne puis vous envoyer aujourd'hui que quelques mots bien hâtifs. Je viens de vivre des années noires pendant lesquelles je n'ai eu d'autre appui moral et matériel que celui des camarades dont je savais seulement qu'ils existaient et qu'ils luttaient... Je dois la liberté, je dois tout à ceux qui m'ont défendu. J'étais voué sans eux tous à la prison et à la déportation à perpétuité. Ce que l'amitié et la solidarité ont fait pour moi est très grand et consti-

tue, par le temps qui court, une belle réussite. Sur les conditions de ma déportation et de mon départ, je vous réécrirai. Je vous serre la main à tous en camarade et en ami pour une première prise de contact.

J'ai laissé derrière moi en Russie une foule de militants durement, indéfiniment, implacablement persécutés pour le seul « crime de pensée », parce qu'ils ne vivent que pour la révolution. Ils remplissent les prisons, les camps de concentration, les lieux de déportation. Ils y meurent. J'apporte la nouvelle de la mort de l'un des communistes opposants les plus doués et les plus courageux. J'ai quitté ces hommes avec une tristesse sans bornes, je me suis arraché d'eux, mais ce ne doit être là qu'un arrachement physique : de toute mon âme, je reste et resterai avec eux. Je ne veux pas en ce moment distinguer entre eux des tendances et des idéologies : ils représentent tous le droit de penser dans la révolution, la dignité humaine dans le socialisme. Il faut penser à eux, sans cesse.

Votre,

VICTOR SERGE.

QUE FERA LE FRONT POPULAIRE AU POUVOIR ?

Après le succès électoral du Parti qui n'est plus communiste...

On nous rendra cette justice que nous ne nous sommes mêlés ni de près ni de loin à la foire électorale. Nous sommes, en effet, convaincus depuis longtemps de l'inutilité des efforts déployés par les partis soi-disant ouvriers et révolutionnaires pour conquérir la majorité au Parlement. Si même ils parvenaient à s'assurer cette majorité — ce qui est loin d'être la réalité — tout serait encore à faire, car les moyens d'agir leur feraient défaut. C'est une redoutable illusion que le parlementarisme.

D'autant plus redoutable que le parti prétendu communiste vient de lui donner un sacré renouveau ! Ah ! certes, le parti communiste peut s'enorgueillir d'une incontestable augmentation des suffrages ! Mais quels suffrages ! Et quels moyens malhonnêtes et démagogiques pour les obtenir !

Au cours de la campagne électorale, le parti communiste s'est affirmé comme le plus patriote de tous les partis. Il a réclamé une « France forte », c'est-à-dire une armée française puissante. Il a glorifié le colonel Raynal, « l'héroïque défenseur du fort de Vaux ». Dans le 10^e arrondissement, son candidat s'est désisté pour « le glorieux Bossoutrot ». On a trouvé partout son affiche de Hitler avec le couteau entre les dents. On a pu lire que le communisme c'était « la défense du franc ». A Pantin, une affiche proclamait : « Pour la victoire de l'ordre, votez pour Marcel Gitton ! »

Il n'est donc pas étonnant que les suffrages obtenus par les candidats communistes aient augmenté. Mais il serait certainement exagéré de prétendre qu'il s'agit là d'une augmentation des voix révolutionnaires.

Le succès électoral — en partie acquis aux dépens du parti socialiste, surtout à Paris et en banlieue — porte en lui les germes de l'échec de demain, lorsque le front populaire sera mis au pied du mur.

En effet, dans quelques mois, voire dans quelques semaines, le gouvernement de front populaire issu des élections devra tenir les promesses faites. Par sa composition même, il s'en montrera incapable, il prêterait le flanc à la réaction fasciste; grâce à la désillusion qu'il jettera dans ses troupes, il permettra un retour offensif — et qui, cette fois, pourra être victorieux — de la droite.

Bien des gens qui ont voté « communiste » n'aperçoivent pas ce danger. Les élus eux-mêmes ne se rendent pas compte que, porté au pouvoir, le gouvernement de front populaire sera mis dans l'incapacité de rien réaliser. Comment peut-on encore compter sur les radicaux pour remédier à l'impuissance du parlementarisme ! Ne sait-on pas que les hommes du parti radical ne peuvent sérieusement travailler à l'application d'un seul des articles du programme du Rassemblement populaire ?

S'en remettre au parti radical et à ses hommes c'est, par avance, préparer l'échec.

Mais peu importe à Staline, seul dirigeant réel du parti communiste français. Ce qui compte seulement à ses yeux, c'est de pouvoir disposer en ce moment d'un groupe parlementaire important capable d'influer sur la politique internationale du gouvernement français en faveur de l'alliance franco-russe et, peut-être, de la guerre préventive contre l'Allemagne.

Rien ne nous dit d'ailleurs que, demain, les communistes ne participeront pas au gouvernement. Si Staline leur en donne le « conseil » — afin d'avoir ses hommes au sein du cabinet français — eh bien ! cela ne fait aucun doute, les communistes participeront. Thorez et Gitton seront ministres. Peut-être ministres de guerre...

Encore une fois, le prolétariat et la révolution seront loin d'y trouver leur compte... — M. CH.

PARMI NOS LETTRES

Le Japon et Singapour Plusieurs de nos camarades ont attiré notre attention sur le canal que les Japonais sont en train de construire en territoire siamois, dans l'isthme de Kra, point où se rétrécit la grande péninsule que l'Asie envoie vers le Sud et qui se termine par Singapour.

La camarade Baudin notamment nous écrit :

J'ai découpé dans l'Information courant février, la petite note ci-jointe.

Elle me semble éclairer d'un jour nouveau toute l'affaire d'Ethiopie (guerres et pourparlers), les questions d'Extrême-Orient, et le réarmement subit, jusqu'au dents et au delà, de l'impérialisme anglais.

Pourquoi la lecture des discours des ministres anglais laisse-t-elle l'impression que les Anglais craignent que leur empire ne soit peut-être bien le vaincu et le dépeçé, dans la guerre prochaine du Pacifique ?

Ne pourriez-vous pas nous donner une étude de ces questions par quel-

qu'un de bien renseigné ? Le camarade Postgate est bien placé pour y ajouter deux mots.

Voici, d'autre part, la note de l'Information :

D'Amsterdam, 29 janvier, à l'Agence Information. — La presse néerlandaise publie d'intéressants détails sur le canal de Kra actuellement en construction, au nord de Singapour.

Ce canal, dont la construction est dirigée par des ingénieurs japonais, en vertu d'un accord conclu en mai 1934 avec le gouvernement du Siam, sera terminé en 1940. Son coût est évalué à 10 millions de florins.

Son achèvement fera perdre à la base navale anglaise de Singapour une grande partie de son importance actuelle. Par contre, ce sont surtout les relations maritimes de la France avec l'Indochine et la Chine qui en profiteront, puisqu'il permettra aux navires de passer directement dans le golfe du Siam sans avoir à passer par le cap de Singapour. Le nouveau canal aura également une grande importance au point de vue stratégique. En effet, en cas de conflit, les navires de guerre japonais pourront l'emprunter pour menacer les Indes anglaises sans s'exposer aux canons des forts de Singapour.

Le nombre des ouvriers chinois occupés à la construction du canal est actuellement de 80.000 environ.

Ce canal, à vrai dire, nous semble d'une importance plutôt économique que militaire car, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte sur la petite carte ci-dessus, il débouche juste derrière un territoire britannique. Son existence obligera peut-être l'Angleterre à fortifier celui-ci, mais c'est tout. En tout cas nous demandons à Postgate de bien vouloir nous donner son avis sur les différentes questions soulevées par notre camarade.

En Espagne Révolution ou Compromis ? Nous avons reçu d'un camarade de Barcelone une intéressante lettre datée du 1^{er} avril. En voici le texte :

Où en sommes-nous ? Question à laquelle il est un peu difficile de répondre pour le moment. La situation ressemble d'une façon très frappante à celle qui suivit le 12 avril 1931, lorsque la République fut proclamée. D'un côté, la démocratie ou-

rière (parti socialiste) presse le gouvernement de faire des réformes, le menaçant, sans cela, d'une action révolutionnaire. De l'autre côté, toutes les forces bourgeoises s'opposant à toute réforme et menaçant de passer ouvertement au fascisme. Entre les deux, un gouvernement de petits bourgeois, jacobins en carton-pâte, débordés par les uns et par les autres. Enfin, au delà de tout cela, la force — mais surtout en puissance — de la C.N.T. qui tend à déborder des cadres légaux pour aller carrément vers l'action directe.

C'est donc la même situation qu'en 1931, mais avec une inconnue en plus : le fait que les uns et les autres ont acquis une expérience qui peut amener une victoire décisive, mais de qui ?

Mon impression — ce n'est qu'une impression — est que, malgré toutes les causes d'agitation profonde qui existent, ce qui l'emportera, ce sera le compromis. Un compromis qui pourra durer jusqu'à ce que la guerre éclate en Europe, et alors à ce moment, je ne sais plus, le calcul est difficile à faire. Mais ce qui est certain, c'est que la partie alors sera décisive : ou fascisme ou révolution.

Telle est mon idée aujourd'hui; demain elle pourra être autre, car, étant donné l'agitation profonde des masses, surtout à la campagne, il peut se produire des événements qui sont imprévisibles logiquement. Les masses sont bien supérieures aux chefs. Ce sont elles qui les poussent. Il y a là un phénomène dont il est difficile d'estimer exactement la valeur. Qui vaincra ? Les chefs, avec leur incapacité et leurs faiblesses, ou bien, comme ça été le cas jusqu'ici, les masses ?

L'amnistie, la prise des terres, le réembauchage de ceux qui avaient été congédiés pour des motifs de toutes sortes, les 44 heures pour l'industrie métallurgique, etc., ont été des conquêtes immédiates réalisées uniquement par l'action décisive et passionnée des masses. Et celle-ci continue, quoiqu'on fasse l'impossible pour l'endiguer. Mais je pense qu'un compromis facile, par neutralisation des forces en présence, s'impose petit à petit; bien des faits, depuis le 16 février, le montrent.

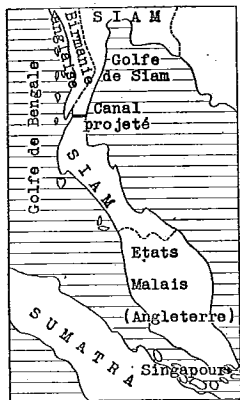
Dans son ensemble, la situation est donc loin d'être aussi décisive que le feraient croire certains articles de journaux français. La tendance à s'emparer des usines est, il est vrai, très générale. On s'aperçoit, en effet, que la grève n'est plus aussi efficace que jadis. Mais si on prend les usines — ce sera peut-être le cas demain dans la métallurgie, et la semaine prochaine dans l'industrie où je travaille, celle du textile — qu'en ferons-nous ? Ce sera une situation qui, à l'heure actuelle, est sans issue car la situation générale n'est pas assez avancée pour qu'on puisse élargir suffisamment le mouvement pour qu'il aboutisse à une situation franchement révolutionnaire. D'où la nécessité du compromis.

A l'heure actuelle, ce sont les masses seules qui dirigent. Quant aux « directions », au lieu d'avoir une vue réaliste des choses, elles sont dominées par des querelles de boutiques. Or, sans une direction à la fois audacieuse et réaliste, ni le parti socialiste ne peut s'emparer du pouvoir, ni le syndicalisme ne peut aboutir à dominer la situation et à ouvrir une époque de transformations radicales.

En ce qui concerne plus spécialement la C.N.T., vous connaissez sans doute la tendance des syndicats d'opposition à réintégrer la C.N.T. A Valence, on est déjà d'accord. Ceux de Catalogne sont très tiraillés entre l'U.G.T., la C.N.T. et aussi la création d'une C.G.T. catalane (Sabadella) qui pivoterait autour de la Généralité.

Unité organique, c'est très bien, mais l'unité morale et idéologique sera-t-elle aussi facile ?

La civilisation des « non-civilisés. » Une erreur couramment commise même dans nos milieux est de croire que tout ce qui n'est pas européen est « barbare ». Un de nos camarades qui a parcouru en janvier les hauts sommets du Grand Atlas marocain, au Sud de Marrakech, a une fois de plus constaté que les « indigènes » berbères avaient réalisé des merveilles de culture très supérieures



à ce que, dans les mêmes conditions, nous aurions pu faire.

Voici sa lettre :

J'ai fait avec un ami, pendant mon congé du Jour de l'An, une balade de trois jours dans la neige de l'Atlas. Très beau. (On est monté jusqu'à 3.000 mètres.) Contrairement à ce qu'un premier voyage trop superficiel m'avait fait croire, ces très hautes et presque inaccessibles vallées sont extraordinairement peuplées. Et cultivées avec un soin d'abeilles : rien que des champs minuscules en terrasses étagées jusqu'à l'extrême limite possible, jusqu'au point où le roc se dresse nu vers le ciel. L'abondance des villages en ces lieux montagneux contraste avec leur rareté dans les plaines.

Nous allons prochainement publier une importante brochure de notre ami Yvon, qui, ayant travaillé 10 ans en Russie soviétique, est à même de dépendre la vie réelle de l'ouvrier russe. Aidez-nous à répandre la vérité en diffusant cette brochure !

Cinémas

BROADWAY MELODY 1936.

Du tape-à-l'œil, de la jambe, du plastron et de l'habit à foison. Un spectacle de music-hall, tout en mise en scène et en éblouissements. Plus exactement, une sorte de revue par bribes et filmée. Des à-côtés drôles, bouffons même. Des danses prestigieuses, claquettes et reclaquettes et des chansons à vous faire grincer les dents. Ce genre de spectacle ne m'inspire aucune sorte de frénésie, mais ce n'est pas une raison pour en dégouter les autres. Si vous tenez à savoir jusqu'où peut aller la sonorité et la fantaisie dans le ronflement humain, vous trouverez dans ce spectacle un spécialiste qui vous comblera. Vous pouvez toujours essayer. Au pis aller, vous risquez d'attraper mal à la tête.

LA VIE FUTURE, par H. G. Wells.

Dans le roman social, H.G. Wells cultive le genre prophétique et, comme tous les prophètes, il ne prédit que des malheurs, sans doute pour avoir moins de chance de se tromper.

La guerre arrive, une guerre d'anéantissement qui n'en finit plus. Destruction, ruine, massacres, épidémie et pénurie de tout. L'humanité, hagarde, déprimée et haillonneuse, se terre dans les souterrains et les ruines béantes de la ville, revenant peu à peu à l'abrutissement hirsute des premiers âges. Suprême fléau, le plus grand de tous, un dictateur est venu, la bouche pleine de boniments sur l'honneur de la patrie et de promesses de paix victorieuse. Donc, il faut continuer de se battre plus que jamais. Mais un ingénieur, qui a réorganisé le monde dans un autre coin, vient mettre un terme à l'éloquence de cabanon du chef et à ses exploits. Alors la vie recommence sur des données nouvelles. L'intelligence et la science gouvernent le monde et se mettent à reconstruire.

H.G. Wells est un fervent — j'ai failli écrire un maniaque — de l'idée suivante : le savant doit régner sur le monde. Après le roi soldat, le roi fainéant, le roi prêtre, le roi poutle au pot, le roi soleil, doit venir le roi ingénieur. Mauvaise, très mauvaise affaire pour les hommes que le roi ingénieur. Je pense qu'il a dû leur faire regretter le temps de la guerre et de la destruction où ils vivaient comme des bêtes dans des trous. Il faut travailler, faire de grandes choses. On fouille le sol avec des machines bizarres qui crachent le feu et la ville future est bâtie, gigantesque horreur de verre et de ciment qu'habitent des hommes vêtus comme des disciples de Duncan. Il ne reste plus qu'à atteindre la lune, puis les étoiles, puis on verra. H.G. Wells est aussi un maniaque du voyage dans la lune. Mais les hommes commencent d'avoir assez de tous ces travaux et se révoltent. L'Histoire recommence. Ce n'est pas très palpitant ni très profond, mais ça plaira certainement aux enfants d'un certain âge, et même au-dessous. — ROMAGNE.

Une lettre de Marcel Martinet à « Vigilance »

Voici la lettre que notre ami Marcel Martinet a adressée à *Vigilance*, organe du Comité de Vigilance des intellectuels, à la suite de la publication du compte rendu d'une réunion du bureau de ce Comité :

Paris, le 23 mars 1936.

Vigilance publie, dans son n° 34, un compte rendu de la réunion que son bureau a tenue le 16 mars. Ce compte rendu appellerait beaucoup de réflexions diverses. Je demande seulement qu'il me soit permis de relever dans le Bulletin le passage suivant, dont l'intérêt général pourrait, dans certaines circonstances, devenir tragique :

« Baby donne lecture d'une déclaration publiée par le Barrage et que quelques-uns des membres du bureau ont signée.

« Il indique que ce manifeste défend en fait les revendications hitlériennes. » Etc...

L'historien Baby a sans doute entendu parler de Rosa Luxembourg, de Karl Liebknecht et de leurs compagnons. Il doit se souvenir que, de 1914 à 1918, ces révolutionnaires internationalistes furent représentés par les gouvernants allemands (et par leurs complices, socialistes et autres), comme des traîtres qui « défendaient en fait les revendications » des ennemis de l'Allemagne.

Peut-être sait-il aussi qu'à la même époque mes amis et moi nous étions représentés par les gouvernants de la nation française (et par leurs complices socialistes et autres), comme des traîtres qui « défendaient en fait les revendications » des ennemis de la France.

Cependant, le « communiste » Baby n'a peut-être pas oublié le temps où, dans l'Internationale communiste, nos camarades allemands et nous-mêmes étions considérés comme les seuls qui, durant le massacre, balayant chacun devant sa porte, avaient défendu et le socialisme et la vie des hommes d'Allemagne et de France.

Pour conclure, je demande comment l'historien Baby qualifierait l'« indication » — dénonciation préventive des adversaires de l'union sacrée — formulée par le communiste Baby.

Marcel MARTINET.

Violences bellicistes...

Nous apprenons qu'au meeting organisé à Bruxelles par la Fédération Syndicale Internationale notre camarade Lazarévitch a été violemment frappé par les membres du service d'ordre *socialiste*.

Qu'avait-il donc fait ?

Simplement ceci : il s'était levé, avant que Jouhaux prit la parole, pour demander s'il serait possible d'apporter à la tribune un point de vue différent de celui des dirigeants du mouvement syndical international.

Les membres du service d'ordre ne lui laissèrent pas ouvrir la bouche : il lui tombèrent dessus à quinze, lui portèrent de violents coups de poing et le sortirent de la salle.

Voilà comment les socialistes et syndicalistes belges comprennent la liberté de pensée et d'expression.

Voilà comment ces partisans de la défense nationale préparent la prochaine dernière : ça promet !

Dans le prochain numéro...

Nous publierons dans notre prochain numéro un article de Roger Hagnauer consacré au problème de la guerre : Genève, Moscou ou Zimmerwald ?

NOTES D'ÉCONOMIE ET DE POLITIQUE

La méfiance antidote de l'inflation

On sait que depuis plusieurs années les dépenses de l'Etat français dépassent considérablement ses recettes. Comment comble-t-il la différence ? — Il l'a comblée d'abord presque uniquement en empruntant; depuis un an il l'a comblée en continuant à emprunter, et en se faisant, en même temps, avancer de l'argent par la Banque de France... tout comme avant 1926.

La forme de ces avances de la Banque de France est différente de celle d'avant 1926, afin de camoufler l'opération, mais le résultat est le même. Avant 1926 ces avances se faisaient à peu près honnêtement : l'Etat demandait à la Banque de France de lui avancer quelques milliards, la Banque les lui avançait et portait à son bilan : « Avances à l'Etat » : tant de milliards.

Tromper le peuple étant de plus en plus la grande préoccupation, on procède maintenant de la manière détournée suivante : l'Etat émet des Bons du Trésor et autres papiers de ce genre que souscrit quelque homme ou banque de paille, qui vont ensuite porter le Bon à la Banque de France qui le leur escompte, c'est-à-dire leur remet en échange des billets de banque.

Ainsi officiellement la Banque de France n'avance pas d'argent à l'Etat, mais c'est exactement comme si elle lui en avançait puisque ce qu'elle avance à des tiers est simplement destiné à leur permettre d'avancer un montant égal à l'Etat.

Les apparences sont sauvées, mais il en coûte à l'Etat 5 % ! Avec le système d'avant 1926, les avances faites par la Banque de France à l'Etat étaient en effet à peu près gratuitement, l'intérêt que l'Etat payait à la Banque était infime; avec le système actuel au contraire, par l'intermédiaire d'hommes de paille, la Banque demande à l'homme de paille le même escompte qu'à tout autre particulier, de sorte que pour que l'homme de paille n'en soit pas de sa poche, l'Etat doit lui verser un intérêt égal à l'escompte que la Banque lui demande, soit 5 % actuellement. Le camouflage coûte ainsi à l'Etat 5 % par an des sommes empruntées qui sont touchés, en dernière analyse, par la Banque.

En 11 mois, près de neuf milliards avancés à l'Etat

A combien se montent actuellement les avances ainsi faites par la Banque à l'Etat au moyen de personnes plus ou moins interposées ? — Il est assez facile de s'en rendre compte en examinant les différents bilans hebdomadaires publiés par la Banque (à condition cependant que les chiffres publiés soient exacts, ce dont on ne peut plus être sûr, depuis la publication des faux bilans de 1926 établis sur l'ordre de l' « honnête » Herriot, lors du fameux « plafond crevé »).

Le gros morceau des avances à l'Etat se trouve dans l'article du bilan de la Banque de France intitulé : « Portefeuille commercial et d'effets publics ». Là sont mélangés volontairement, d'une part les honnêtes effets de commerce émis par des commerçants en paiement d'une marchandise qu'ils ont dans leurs magasins, garantis par celle-ci, et qu'il leur faudra rembourser dans trois mois, — d'autre part les Bons du Trésor et autres effets émis par l'Etat qui ne sont garantis eux, par aucune marchandise, aucune valeur réelle, mais par une simple fiction : le « crédit de l'Etat », et que l'Etat ne remboursera... qu'en émettant d'autres. Les premiers effets peuvent

servir de base à l'émission de vrais billets de banque, de billets en contre-partie desquels il existe des marchandises, des billets qui ne sauraient donc avoir aucune influence sur les prix quel que soit leur montant; les seconds ne peuvent au contraire servir de base qu'à l'émission de billets en contre-partie desquels n'existent pas de marchandises, donc de faux billets, qui créeront une « inflation », c'est-à-dire un excès de billets par rapport aux marchandises à vendre, excès qui portera à offrir davantage de billets pour une même marchandise, d'où la hausse des prix. La distinction entre ces deux sortes de billets de banque est donc capitale.

Or, si l'on compare les chiffres fournis par les bilans successifs de la Banque de France pour son « portefeuille commercial et d'effets publics », on constate que durant les mois qui ont précédé mai 1935, le montant de ce portefeuille a été à peu près constant : autour de 5 milliards puis, subitement en mai 1935 un bond prodigieux s'est produit, le « portefeuille » a augmenté de plus de 50 % en un mois : de 5 milliards 300 millions fin avril, il a sauté à 8 milliards 300 millions fin mai; depuis, il n'a cessé de monter progressivement, à une allure de plus en plus accélérée, atteignant 11 milliards fin février 1936, et 13 milliards 300 millions fin mars 1936.

Cette augmentation ne peut pas provenir d'une augmentation des effets commerciaux; ceux-ci, en effet, ne peuvent s'accroître que si les affaires augmentent ou si les prix montent, or tout le monde sait que les affaires ne vont pas mieux qu'il y a un an et que les prix sont à peu près pareils. Donc l'augmentation provient, non des effets commerciaux, mais des effets de l'Etat, des avances faites indirectement par la Banque à l'Etat, au moyen du mécanisme de camouflage que nous avons indiqué.

Si l'on ajoute aux chiffres ci-dessus le montant des avances à 30 jours faites par la Banque sur les effets publics à échéance de plus de 3 mois, montant qui figure à un autre poste du bilan de la Banque, on trouve au total que le montant des effets de commerce et des effets d'Etat possédés par la Banque fin mars 1936 était de 14 milliards, alors que ce montant n'était fin avril 1935 que de 5 milliards 300 millions. La différence, soit 8 milliards 700 millions représente au minimum (1) les avances faites à l'Etat durant cette période, soit pendant 11 mois.

Mais comment la Banque de France a-t-elle avancé ces 8 milliards 700 millions à l'Etat ? Naturellement, en lui donnant des billets. Donc 8 milliards 300 millions de billets non garantis par des marchandises, 8 milliards de faux billets, 8 milliards de billets d' « inflation ». Pourtant ces 8 milliards de billets d'inflation n'ont pas produit d'inflation. Cela est dû à un mécanisme qu'il nous reste maintenant à examiner, un mécanisme dont le moteur n'est autre... que la déflation.

En 11 mois, quinze milliards d'or partis

Malgré tous les camouflages, la situation financière de l'Etat français n'en est pas moins largement connue, en gros tout au moins. Il s'ensuit que l'on manque de confiance dans la valeur du billet de banque français. Ce manque de confiance se manifeste par le fait que dès qu'un événement intérieur et extérieur se produit qui menace d'accroître les difficultés financières de l'Etat, on se précipite à la Banque pour échanger contre de

(1) Je dis au minimum, car il est probable que le montant des effets de commerce escomptés a plutôt baissé durant cette période, au lieu de rester le même comme nous l'avons supposé.

l'or les billets dont on n'a pas un besoin immédiat, — car c'est là la différence capitale avec la période d'avant 1926 : le billet de banque français n'est plus soumis au cours forcé, la Banque de France est obligée de rembourser ses billets en or lorsqu'on le lui demande dans certaines conditions.

Cette demande de remboursement en or des billets qu'on détient se fait sous deux formes différentes : ou bien on a suffisamment de billets pour pouvoir obtenir directement un lingot d'or de la Banque, et c'est alors ce que l'on fait ; ou bien on n'en a pas suffisamment et alors, au lieu d'acheter de l'or, on achète des devises étrangères, des dollars par exemple. Mais cette grosse demande de dollars fait monter le prix de ceux-ci au-dessus de leur valeur en or aux Etats-Unis. C'est-à-dire que celui qui a des dollars français obtient en échange une quantité de billets français telle qu'il peut aller échanger ces billets contre de l'or à la Banque de France, rapatrier cet or en Amérique et là le porter à la Banque d'émission américaine qui lui donnera en échange, d'après le taux légal de l'échange entre l'or et les billets américains, une quantité de dollars supérieure à celle qu'il aura dû déboursier pour acquérir ses francs et payer le transport en Amérique de l'or correspondant. D'où un bénéfice certain, qui fait que l'opération se fait immédiatement et qu'ainsi de l'or sort à nouveau des caves de la Banque de France (2).

Ainsi, que ce soit directement ou indirectement, des porteurs de billets de la Banque de France se les font rembourser en or, et leur nombre est tel que la Banque de France doit rembourser ainsi à ses porteurs méfiants *autant de billets qu'elle en émet pour faire ses avances à l'Etat*, — et même davantage.

Voilà pourquoi, tout en ayant fourni à l'Etat près de 9 milliards de billets de fin avril 1935 à fin mars 1936, le nombre total des billets émis par la Banque n'a pas augmenté durant cette période — et a même diminué (il est tombé de 32 milliards 300 millions à 80 milliards 200 millions) ; mais en revanche, l'or qu'elle possédait n'était plus que de 65 milliards et demi à fin mars 1936 au lieu de 80 milliards 900 millions fin avril 1935 : plus de 15 milliards de moins (3) !

On comprend dès lors pourquoi les 9 milliards

(2) J'ai détaillé tout au long ce procédé indirect d'échange de billets français, *même possédés par des Français*, contre de l'or, afin de montrer que même lorsque l'or de la Banque de France va à l'étranger, cela n'implique nullement une action ou une « pression » de l'« étranger ». Ce peut parfaitement être le résultat d'une méfiance *exclusivement française*.

D'autre part, il est à remarquer que si, comme avant-guerre, la Banque de France donnait de l'or en échange de ses billets non pas seulement par 200.000 francs, mais quelle que soit la quantité de billets qu'on lui présente, si petite soit-elle, le petit porteur français n'aurait pas besoin de manifester sa méfiance par l'intermédiaire du dollar : il échangerait ses billets aux guichets de la Banque directement contre de l'or ; l'or quitterait donc bien pareillement les caves de la Banque, mais... il resterait en France.

(3) Les avances à l'Etat n'ont été que de 8 milliards et demi en chiffres ronds ; l'or parti qui est de 15 milliards et demi, excède donc de 7 milliards le montant des avances à l'Etat. Ces 7 milliards ont servi essentiellement d'une part à rembourser 2 milliards de billets déjà en circulation avant les avances à l'Etat (puisqu'e leur montant est tombé de 82 milliards fin avril 1935 à 80 milliards fin mars 1936), et d'autre part à rembourser des particuliers qui avaient mis leur argent à la Banque en dépôt (le montant des comptes de dépôt est en effet tombé de près de 15 milliards fin avril 1935 à un peu plus de 8 milliards fin mars 1936).

de faux billets (4) émis par la Banque pour subvenir aux besoins de l'Etat n'ont pas été de l'inflation : au fur et à mesure que ces faux billets étaient émis, la Banque devait les rembourser en or, si bien que tout s'est passé en réalité comme si la Banque avait fait ses avances à l'Etat français *directement avec l'or de son encaisse*, c'est-à-dire avec une marchandise, une marchandise ayant une valeur réelle, — et un prêt, un vrai prêt comme celui-là, en valeurs réelles, n'a évidemment rien à voir avec l'inflation, il ne saurait diminuer en rien la valeur des billets de banque.

Mais, que la méfiance disparaisse, que la « confiance » renaisse, que les porteurs de billets de banque les conservent précieusement au lieu de demander de l'or ou des dollars à leur place, et alors les faux billets subsisteront, il y aura donc excès de billets par rapport aux marchandises à vendre, il y aura davantage de gens possesseurs de billets que de gens ayant besoin de billets pour satisfaire à leurs échéances, il y aura donc sur-offre de billets : ce qui fera baisser leur valeur, c'est-à-dire augmenter le prix des marchandises ; ce sera l'inflation.

Ainsi on arrive à ce résultat d'apparence paradoxale — mais combien dialectique — qu'actuellement c'est la méfiance dans la valeur du billet de banque français qui empêche cette valeur de baisser !

Il en sera ainsi tant que la Banque de France aura suffisamment d'or pour satisfaire aux demandes d'avances de l'Etat ; le jour où ce ne sera plus le cas, le jour où l'or qu'elle possède dans ses caisses aura baissé au-dessous de la limite qui est jugée nécessaire pour constituer un trésor suffisant en cas de guerre, tout le système que nous venons de décrire ne jouera plus, car pour empêcher la diminution du trésor, l'Etat décrètera le cours forcé des billets de banque. Les porteurs de billets conserveront bien leur défiance, mais ils ne pourront plus échanger leurs billets contre de l'or, parce que, par le cours forcé, l'Etat aura supprimé la possibilité de cet échange ; les faux billets resteront alors en circulation, et ce sera l'inflation avec ses conséquences habituelles : hausse des prix, et « reprise » de l'activité économique.

Toute la question est donc de savoir si l'Etat parviendra à ne plus avoir besoin d'« avances de la Banque » avant que l'encaisse-or de celle-ci ne descende au-dessous du minimum prévu par le trésor de guerre.

Le moins qu'on puisse dire c'est que c'est... bien peu probable.

R. LOUZON.

(4) Il est entendu que je dis *faux* billets au sens où l'expression a déjà été employée plus haut, celui de billets non garantis par une marchandise et qui ne doivent pas être *réellement* remboursés à leur échéance, — autrement dit de la « cavalerie ».

NUANCES

M. Franklin-Bouillon est pour l'Union nationale.

Les « communistes » sont pour l'Union de la nation française...

Qu'est-ce qui peut bien encore les séparer de M. Franklin-Bouillon ?

LA VÉRITÉ SUR L'U. R. S. S.

Une nouvelle victime : A.-A. BOROVOÏ

Souvent les staliniens des pays occidentaux assurent que la déportation et l'emprisonnement des révolutionnaires en Russie ne dépassent jamais les nécessités de la défense sociale, et que ces mesures sont toujours tempérées dans leur application par des considérations d'humanité.

Pourtant la liste des militants de gauche (anarchistes, syndicalistes, oppositionnels) morts en prison ou en exil s'allonge de plus en plus. C'est bien en exil, dans la ville de Vladimir, soumis au régime du domicile forcé, subissant dans toute sa rigueur la surveillance incessante du Guépéou, arraché aux milieux scientifiques, aux bibliothèques, aux universités où pouvait s'épanouir son labeur de penseur, qu'est mort dernièrement Alexis Borovoï.

Ce nom est connu avec estime dans les sphères gouvernementales russes; la *Grande Encyclopédie Soviétique* a dû, en quelques lignes brèves, rendre hommage à son œuvre de littérateur et de penseur. Voici ce qu'elle dit :

Borovoï Alexis (né en 1876). Littérateur anarchiste. Termina la Faculté de droit de l'Université de Moscou en 1898. Nommé assistant de la même Université en 1901, y professa les cours du problème ouvrier, de droit administratif, d'économie politique, qu'il enseignait d'ailleurs dans d'autres écoles également; défendit dans de nombreuses conférences publiques l'anarchisme individualiste d'abord, l'anarcho-syndicalisme ensuite, ce qui lui valut des persécutions des autorités. En 1911, Borovoï émigra à Paris où il fit des conférences au Collège libre des sciences sociales et à l'Université ouvrière créée par les émigrants. En 1913, il rentra en Russie où il s'adonna au journalisme.

Au début de 1918, il fut commissaire militaire auprès de l'Administration centrale des services sanitaires de l'armée rouge. De 1918 à 1923, il enseigna dans divers instituts de la ville de Moscou.

De 1924 à 1925, il fut expert économique auprès de la Bourse d'Etat des marchandises de Moscou.

Liste de ses œuvres : L'idéal social dans l'humanité contemporaine (libéralisme, socialisme, anarchisme). 1906-1917. — Conception révolutionnaire. 1907. — Cours populaire d'économie politique. 1908. — Histoire de la liberté individuelle en France. 1910. — La création révolutionnaire et le Parlement (syndicalisme révolutionnaire). 1918. — L'anarchisme. 1918. — L'individu et la société dans la conception anarchiste. 1918-1920. — Un mythe sur Bakounine. 1925. — Etc., etc...

Ce que ces lignes brèves ont dû taire, c'est la grande estime que conquit dans la jeunesse révolutionnaire, et même dans la jeunesse communiste, le merveilleux talent d'orateur et d'éducateur de Borovoï. Le texte censuré ne parle pas non plus de sa tentative, qu'il défendit au cours des premières années de la révolution dans une revue, *Klitch (L'appel)*, tendant à créer une Confédération des travailleurs intellectuels qui aurait permis à cette catégorie sociale de s'affirmer, non pas en nouveaux dictateurs et gouvernants, mais bien en frères et alliés des ouvriers manuels.

La personnalité propre de Borovoï, son influence sur la jeunesse inquiétèrent les gouvernants russes et il entra dans le calvaire que suivent tous les révoltés, tous les hérétiques de la gauche ouvrière en Russie. Condamné en 1928 sans témoins, sans défense, sans débat public par le Guépéou, sans qu'il soit possible même de connaître les motifs officiels de l'accusation élevée contre lui, il fut déporté à Perm d'abord; il ne devait plus jamais redevenir libre. N'étant pas de la race des Rakovsky, Radek, Préobrajensky et de tant d'autres, prêts à se mettre à plat ventre et à combattre leurs

opinions d'hier, à « reconnaître leurs erreurs » pour avoir une vie personnelle calme, Borovoï ne voulait pas rétracter ses convictions anarchistes. Il recommença, immédiatement après sa première, une seconde peine de déportation, cette fois dans la ville de Vladimir. Les persécutions, l'isolement, les difficultés de trouver du travail ont fini par briser son corps.

Sa pensée vivra dans ses livres, dans les cerceaux de ceux qui l'ont entendu dans ses conférences, et sa mort n'est-elle pas un trait de son activité puisqu'elle nous alerte et nous rappelle à nous, ouvriers d'Occident, que des milliers d'ouvriers anonymes le suivront dans la tombe pour le seul crime de penser différemment des staliniens si nous ne sortons pas de notre douce quiétude pour défendre ceux qui meurent affamés, là-bas, pour délit d'opinion.

N. LAZARÉVITCH.



UN FAIT DIVERS SOVIÉTIQUE

Pour répondre à ceux qui osent affirmer que le stakhanovisme est un phénomène de l'enthousiasme prolétarien, nous donnons entièrement et sans commentaires la traduction d'un « fait divers » paru dans le quotidien officiel du gouvernement soviétique : les « Izvestia » du 27 mars 1936. — M. YVON.

Les ennemis du prolétariat terrorisent les stakhanovistes

Marioupol, 26 mars (de notre correspondant particulier, par téléphone). — Le dépôt de wagons de Marioupol est témoin d'événements très graves.

Il y a quelques jours le charpentier Mojéiko a, non seulement assommé (fichu un forte raclée; le chef d'équipe qui l'accusait de n'être pas assez courageux dans son travail, mais il l'a menacé de mort.

Le journal local, « Priazovski Proletari » qualifia le fait de « débaûche à l'usine » et Mojéiko s'en tira avec quelques jours de prison seulement.

Le serrurier Krylov venant d'être renvoyé du dépôt avec motif « pour malfaçon intentionnelle », un de ses amis, le serrurier Sniéjiko lui a donné le conseil suivant :

« Patiente un peu, attends que le chef de dépôt soit seul dans son cabinet et fais-lui rentrer dans le crâne avec quelque chose d'un peu lourd qu'on ne renvoie pas les ouvriers sans châtement !... »

Peu après, le chef des brigades de train Zakkoussine qui avait rapporté les propos recevait une lettre anonyme dans laquelle on lui enjoignait d'avoir à quitter immédiatement le dépôt « sous peine d'être tué ou jeté à la mer ».

Les rares stakhanovistes que possède le dépôt sont littéralement terrorisés par les ennemis du prolétariat les fainéants et les saboteurs de la production. Mais personne n'a l'air de s'en apercevoir. Le Comité local du parti a sans doute déjà oublié la leçon de juillet dernier, lorsque les sphères officielles de Marioupol n'avaient pas su prévenir l'assassinat du meilleur ouïarnik du dépôt, le brigadier Rachtchepa.

Pourtant, à l'époque, le tribunal militaire fit fusiller le serrurier assassin Konovalov et les autorités de Marioupol ayant reconnu — quoique un peu tard — leur négligence, promirent d'être à l'avenir plus vigilantes.

L'atmosphère qui règne aujourd'hui dans le dépôt montre que le Comité du parti ne tient pas ses promesses et oublie facilement la leçon de l'affaire Konovalov.

En souvenir de Marie Guillot

La première partie de la tâche confiée au Syndicat de l'Enseignement laïc du Rhône par le Comité organisateur de la souscription en faveur de Marie Guillot a été accomplie.

Les restes de notre regrettée camarade ont été transportés à Chalon-sur-Saône, le 19 mars. Une cérémonie a été organisée par le Syndicat de l'Enseignement de Saône-et-Loire, la famille, les amis et camarades de Marie Guillot.



Maintenant, nous devons des explications aux nombreux camarades souscripteurs. Ils ont été, certes, parfois surpris ou inquiets de n'être pas tenus au courant plus souvent des démarches nécessitées par l'exécution du projet dû à leur effort et à leur geste.

Nous rappelons que les premières intentions des souscripteurs étaient d'acheter une concession en faveur de notre camarade et d'élever un monument simple, sur sa tombe, dans le cimetière de Loyasse, à Lyon, où elle avait été inhumée.

Mais il a fallu tenir compte des volontés et des désirs de la famille de Marie Guillot, car rien ne pouvait être fait sans autorisation préalable. Mme Bernard-Guillot, sœur de notre camarade, a bien compris notre geste et de tout cœur s'est mise à notre disposition. Elle désirait fortement que sa sœur reposât dans son pays d'origine, près d'elle et de tous ceux, amis et camarades au milieu desquels elle accomplissait, jour par jour, son apostolat de militante.

Un obstacle pouvait s'opposer à ce désir : la souscription rendrait-elle assez pour couvrir les nouveaux frais ? D'autre part, tout nouveau projet devait avoir l'assentiment des souscripteurs.

Les camarades du Rhône ont trouvé légitime le désir de Mme Bernard-Guillot. Ils ont mis sur pied un nouveau projet qui comportait le transport du corps de Marie Guillot dans un cimetière de Chalon-sur-Saône, l'achat d'une concession, l'érection d'un monument simple sur la nouvelle tombe. Ils ont aussi émis l'idée, dans le cas où la souscription laisserait un reliquat, de l'employer à faire tirer quelques agrandissements d'une bonne photo de Marie Guillot. Cette reproduction pourrait être mise dans les salles des Bourses du Travail où délibèrent les syndiqués qui n'oublient pas l'exemple de la courageuse militante que fut Marie Guillot, et qui l'ont plus particulièrement connue.

Toutes ces propositions ont été soumises aux camarades principaux organisateurs de la souscription, notamment à Barrué, Allot, Cornec, Chambelland, Richard, Thomas, Boissel, Thérèse Verny, Meyssonier, Baldacci... Tous ont fait confiance aux camarades du Rhône et ont approuvé le nouveau projet. D'autant plus facilement d'ailleurs que la souscription a rendu au delà de nos prévisions permettant de faire face aux frais nécessités par le projet.

Les camarades comprendront que tout cela a demandé du temps. L'exécution d'un projet comportant exhumation, inhumation, achat de concession, a nécessité une nombreuse correspondance, des démarches, et a fait surgir des difficultés imprévues. L'une de ces difficultés a été assez délicate à résoudre. Il fallait un nom pour l'achat de la concession. Le syndicat, ni le Comité, n'ayant la personnalité civile ne pouvaient acheter. La difficulté a été tranchée ainsi : la concession a été achetée au nom de Fontaine; mais aux pièces légales justifiant le titre de propriété est joint et inclus un extrait de délégation signé de cinq membres du Comité de souscription, spécifiant que la concession est destinée à l'inhumation exclusive de Marie Guillot. Le titre de propriété restera aux archives d'un Syndicat de l'Enseignement. Tout cela pour avoir la garantie absolue que pendant cent ans, durée de la concession, per-

sonne ne pourra modifier en quoi que ce soit la tombe de notre camarade et changer le caractère du geste des souscripteurs, geste approuvé par la famille de Marie Guillot.

Pour l'érection du monument, notre choix s'est porté en dehors des monuments communs qui, comme toute chose, obéissent à une mode. Nous voudrions voir sur la tombe de Marie Guillot un bloc de rocher. Jusqu'à présent, le sculpteur ne saisit pas très bien notre idée. Sur une partie aplaniée au ciseau, on lirait :

*A Marie Guillot, institutrice publique
Militante syndicaliste
1883-1934*

La tombe, ainsi aménagée, à une date fixée pendant une période de vacances, les camarades du Rhône proposent une deuxième cérémonie, dite cérémonie du souvenir, comportant une visite à la tombe de Marie Guillot, et une réunion où les camarades continuateurs de son œuvre et partageant son idéal profiteraient de cette occasion pour échanger des idées, resserrer les liens qui les unissent et discuter des meilleurs moyens de faire triompher l'idéal syndicaliste révolutionnaire, au sein de la C.G.T. réunifiée et dans le mouvement général qui doit aboutir à la révolution prolétarienne.

Ce bref compte rendu permettra aux camarades qui ont souscrit de juger ce qui a été fait et d'envoyer leurs suggestions relativement au projet de commémoration du souvenir et à l'aménagement de la tombe.

La souscription

Le montant de la souscription atteint 5.515 fr. Les camarades comprendront qu'il n'est guère possible de publier tous les noms des souscripteurs.

Les camarades Barrué (Gironde), Cornec (Finistère) et Brayet (Rhône), s'étaient chargés de recueillir les souscriptions qui furent ensuite centralisées par Brayet.

Cornec a encaissé pour sa part 1824 francs.

Voici quelques détails sur cette somme :

Syndicat national des Instituteurs....	500	»
Section du Finistère du Synd. nat.....	200	»
— Nord —	50	»
— Hte-Vienne —	100	»
— Hte-Savoie —	100	»
— Cantal —	50	»
— Meuse —	50	»
— Loire-Inf. —	50	»
— Hte-Saône —	50	»
Souscriptions individuelles du Finistère.	304	»
Autres souscriptions	370	»

Barrué a perçu en tout 1.547 francs dont voici le détail :

Section girondine du S. N.....	100	»
Section des Alpes-Maritimes du S. N.....	42	»
Syndicat unitaire de la Sarthe.....	25	»
Syndicat unitaire des Basses-Pyrénées..	50	»
Syndicat unitaire de l'Allier.....	200	»
Souscrip. individuelles de la Gironde..	270	»
Autres souscriptions	770	»

Brayet a reçu 2.234 francs qui peuvent se décomposer ainsi :

Syndicat unitaire de l'Ardèche.....	100	»
Section du Puy-de-Dôme du S. N.....	100	»
Section de Saône-et-Loire du S. N.....	200	»
Section de la Loire du S. N.....	100	»
Section du Rhône du S. N.....	100	»
Fédération unitaire de l'Enseignement..	150	»
Synd. unitaire des Bouches-du-Rhône...	50	»
Quelques camarades de la <i>Révolution Prolétarienne</i>	177	»
Souscriptions individuelles recueillies par Angelini (Fédération unitaire de l'En- seignement)	337	»
Souscriptions individuelles du Rhône..	350	»
Autres souscriptions individuelles.....	470	»

J. FONTAINE.

RENAISSANCE DU SYNDICALISME

Front populaire et Syndicats

Il n'est pas à l'heure actuelle d'hommes de parti plus habiles à brouiller les cartes, à jeter la confusion dans les esprits, et partant plus dangereux pour le mouvement ouvrier que les militants communistes.

Ils ont affirmé solennellement dans les congrès qu'ils étaient partisans de l'indépendance du syndicalisme. Comment traduisent-ils dans les faits l'adhésion à ce principe ? En politiciens habiles qui savent exploiter la carence des uns et la faiblesse des autres.

Ainsi un Raynaud, le même que j'entendis un jour dans un meeting déclarer que l'unité syndicale devait servir au renforcement du Front populaire, vient, dans l'espace de quinze jours, de faire acte de défenseur de l'indépendance du syndicalisme, en faisant décider par l'Union des Syndicats de la région parisienne :

1° Qu'on enlèverait à Boville, candidat socialiste dans le 15^e arrondissement, la délégation de l'Union des Syndicats au Comité régional du rassemblement populaire ;

2° Que les Faucons rouges — patronnés par le Parti socialiste — ne seraient plus admis, comme tels, dans les fêtes enfantines organisées par l'Union des Syndicats, et où ils avaient l'habitude de venir égayer par des chants, pas toujours très orthodoxes, leurs jeunes camarades.

Dans le *Peuple* du 5 avril, Frachon consacre toute une colonne à l'affirmation du respect de l'indépendance syndicale :

« La C.G.T. ne saurait permettre qu'on la mêle *directement* ou *indirectement* aux discussions qui se poursuivent entre les différents partis, *même et surtout* entre ceux qui font partie du Rassemblement.

« Elle peut d'autant moins le permettre que ces discussions pourraient troubler l'harmonie d'une organisation qui se flatte avec raison de grouper tous les salariés, à quelque parti ou groupement philosophique qu'ils appartiennent. »

On ne pourrait mieux dire, et nous serions les premiers à applaudir au rappel des principes les plus sacrés du syndicalisme, si nous ne savions pas que ce rappel, sous la plume d'un militant communiste, est un sacrilège.

Qui oserait soutenir que les Frachon et les Raynaud n'approuvent pas la politique de leurs frères en communisme les Costes et les Monjauvis ?

Or, pendant que Frachon, dans l'article précité, rappelle la motion du Congrès de Toulouse affirmant la nécessité de l'action indépendante *des syndicats agissant comme force opposée aux puissances financières et industrielles*, Costes organise des délégations avec les élus Front populaire du 13^e arrondissement pour aller dans les directions d'usines solliciter la signature de contrats collectifs, et Monjauvis, sous le prétexte d'un compte rendu de mandat, fait une salade russe avec le Front populaire et le Syndicat des Métaux, et les revendications des métaux.

Voyez plutôt l'appel suivant :

Comité de Front Populaire
et Section Locale des Métaux du 13^e arr.

A LA POPULATION LABORIEUSE DU XIII^e

Les organisations du 13^e arrondissement, adhérentes au Front Populaire, à la suite de l'appel (1) qui leur a été adressé par les ouvriers de chez Gnome et Rhône et les métaux du 13^e, dont un grand nombre habitent notre arrondissement, les remercient d'avoir compté sur leur soutien dans la lutte pour leurs revendications et engagé l'ensemble de la population laborieuse, commerçante et artisanale à appuyer la lutte des métaux pour imposer au patronat métallurgiste et à la direction Gnome et Rhône :

1° *La suppression des heures supplémentaires, dont le scandale n'a que trop duré ;*

2° *La cessation des mises à pied, licenciements et brimades*

3° *Le respect du droit syndical et la reconnaissance des délégués élus par les ouvriers ;*

4° *La dissolution des organisations fascistes, qui bénéficient du soutien patronal et mouchardent les ouvriers dans les usines ;*

5° *Exiger les garanties indispensables contre les conséquences de la décentralisation qui menace de rejeter des dizaines de milliers de métallurgistes de la région parisienne dans le chômage.*

Pour montrer à la direction de chez Gnome et au patronat métallurgiste la solidarité de la population laborieuse, les organisations du Front Populaire du 13^e vous appellent à assister au compte rendu de mandat du camarade Montjauvis, qui aura lieu le mercredi 1^{er} avril, à 20 h. 30, Préau de l'École des Gargons, avenue de Choisy où seront traités ces importants problèmes et où prendront la parole les représentants du Front Populaire et du Syndicat des Métaux.

Comme on voit, ça ne manque ni d'habileté, ni de démagogie.

On exploite, pour des fins politiques, l'enthousiasme né de l'unité syndicale, et on s'empare, en les outrant, des revendications ouvrières dont seul le syndicat devrait avoir à connaître aux termes mêmes du Congrès de Toulouse.

Que les partis politiques unis aujourd'hui par des intérêts électoraux communs se bouffent le nez demain, entraînant dans leurs querelles la ruine des syndicats, les communistes s'en foutent.

Je dirai même qu'ils seraient heureux de cette ruine plutôt que de voir les syndiqués gagnés à l'esprit syndicaliste, à l'esprit d'indépendance. A ces Tartufes, il faut des syndicats émasculés, à la mode russe, c'est-à-dire des cotisants n'ayant que le droit de payer et d'obéir.

L'essentiel pour eux c'est d'avoir beaucoup d'électeurs, d'augmenter le nombre des élus et leur influence sur ce qu'ils appellent de ce terme méprisant « la masse », pour pouvoir la guider à leur gré.

Cette tâche n'est évidemment pas toujours facile chez nous, aussi déploient-ils pour l'accomplir toutes les habiletés que peuvent leur permettre et l'absence totale de scrupules et les moyens formidables de propagande que Moscou met à leur disposition.

Et ils réussiront à duper la classe ouvrière de ce

(1) Voir R. P. du 10 avril au sujet de cet appel.

pays, si nous les laissons faire. Car ils savent ce qu'ils veulent, et si l'on ne peut nier leur hypocrisie, on ne peut nier davantage leur activité.

Si nos camarades de l'Union des Mécaniciens n'y prennent garde, ils se trouveront bientôt en face de ruines au lieu d'un Syndicat puissant de métallos qu'on est en droit d'attendre des événements dans cette région parisienne.

Le syndicat n'a plus de raison d'être et l'ouvrier finit par lui nier tout crédit et lui retirer sa confiance si l'on permet à des hommes politiques de prendre en mains des revendications qui sont uniquement du ressort syndical.

Et quand, demain, on renouvellera les expériences du « syndicat cobaye » ou que tout simplement le Front populaire aura fait faillite, ce qui est inévitable, il sera peut-être trop tard pour empêcher que les victimes de cette faillite ne deviennent des instruments entre les mains de la réaction.

C'est pourquoi il faut dénoncer sans tarder l'hypocrisie communiste et arracher des mains indignes les cahiers des revendications ouvrières pour que celles-ci puissent aboutir et pour que demain le syndicat apparaisse aux travailleurs comme la seule force saine du mouvement ouvrier.

J.-P. FINIDORI.



L'unité syndicale à Alger

Les effets de l'unité syndicale se font déjà sentir. Le 22 mars, l'U.D. d'Alger, en accord avec le Cartel des services publics a organisé un meeting pour célébrer la consécration de l'unité syndicale à Toulouse.

Dans la grande salle du Majestic, se pressaient 4.000 travailleurs enthousiastes. De cette foule vibrante se dégageait une atmosphère reconfortante de confiance en l'avenir et d'attente ardente en des transformations prochaines. Pour nous qui suivions depuis longtemps les manifestations cégétistes, nous pouvions affirmer qu'un vent nouveau soufflait sur ce meeting.

Un fait, sans précédent à ma connaissance, qui ne manquait pas de provoquer parmi les arrivants un étonnement intéressé, était la présence d'une rangée de fauteuils occupés par des femmes indigènes en voile.

L'affirmation publique du principe « A travail égal, salaire égal » pour les ouvriers indigènes constituait également pour la C.G.T. ex-confédérée une nouveauté, qui ne laissait pas indifférents les nombreux travailleurs en chéchias présents dans la salle.

Des discours des orateurs, des passages particulièrement applaudis, se dégageait l'impression que les syndiqués prennent conscience de la force saine représentée par l'organisation syndicale. L'accueil fait à l'Algérie ouvrière de la C.G.T. réunifiée renforçait cette impression.

Je ne pouvais m'empêcher de me rappeler le temps du Comité des 22 où l'on nous reprochait d'être pour l'unité « sentimentale », et j'ai quitté le Majestic avec l'espérance que le mot d'ordre lancé par la R. P. : « Tout le pouvoir au syndicat » pourrait dans un avenir prochain ne plus paraître utopique et, pourrait, en cas de faillite d'un gouvernement de Front Populaire, devenir le but proclamé des travailleurs de ce pays.

Jean LEUNOIS.

Surtout, faites-nous des abonnés !

LE PREMIER MAI

Les circonstances ont voulu que ce numéro-ci de la R. P. ne puisse paraître à la date du 25 avril, et c'est seulement au lendemain du Premier Mai que j'ai pu — ah! ce n'est pas drôle tous les jours, d'être « cuisinier » de la R. P. — y mettre la dernière main.

Ce retard nous permet tout au moins d'enregistrer que ce Premier Mai n'a malheureusement pas été à Paris et dans la Seine la journée que les syndicalistes pouvaient légitimement espérer.

Il suffisait, d'ailleurs, d'avoir assisté à l'une des séances du Comité général de l'Union des Syndicats pour s'en faire par avance une idée assez précise.

Pas d'allant, pas d'enthousiasme, rien que le désir, bien mollement affirmé, d'appliquer les instructions reçues et de respecter la tradition. En un mot comme en dix, il apparut clairement que le Premier Mai n'était plus dans le sang des militants syndicalistes d'aujourd'hui : ceux-ci m'ont paru ne plus guère y croire.

La reconstitution de l'unité n'a hélas! rien changé à cet état d'esprit : peut-être même pourrait-on craindre qu'elle n'ait contribué, tout au contraire, à le développer.

En effet, les ex-unitaires, surtout préoccupés de leur « grande victoire » électorale, n'ont pas mis tout en œuvre, tant s'en faut, pour assurer la réussite de la journée : il ne faut pas effrayer l'électeur, voyons!

Ainsi, on nous avait fait espérer que le grand Syndicat unifié des T.C.R.P., maintenant fort de 14.000 adhérents, et que le non moins grand Syndicat unifié du Métro allaient marquer cette journée par un chômage total. Déjà privé de taxis, Paris ne devait plus avoir ni autobus ni métro. Mais, au dernier moment, ces deux organisations, où dominent les ex-unitaires, se sont repliées en bon ordre : aucun ordre de grève ne fut lancé.

Une tentative fut faite — on le voit, il y a progrès — pour organiser le chômage total des journaux. Elle se heurta à un argument difficilement réfutable : le Premier Mai « tombant » juste avant le deuxième tour de scrutin des élections législatives, impossible d'empêcher de paraître les journaux qui doivent apporter aux électeurs les tout derniers mots d'ordre des candidats et des partis. Ainsi, le Populaire lui-même n'observa pas le chômage pourtant traditionnel dans les quotidiens ouvriers.

Quant au Bâtiment, il n'est pas difficile de dire qu'il a suivi le mot d'ordre de grève : en effet, il y a ordinairement, depuis des mois, deux tiers de chômeurs dans l'industrie! Pour la métallurgie, on sait que beaucoup d'industriels ferment leurs usines.

Bref, le « Premier Mai » d'unité fut assez peu brillant. Faite sur ordre, donc sans conviction, la reconstitution de l'unité syndicale n'a pas produit les fruits qu'aurait donnés un grand élan d'enthousiasme syndicaliste. L'unité syndicale est réalisée, mais le syndicalisme n'a pas encore repris force et vigueur. Quand renaitra-t-il ?

Le grand mot d'ordre de ce Premier Mai eût dû être la lutte contre la guerre. A ce point de vue, les dirigeants du mouvement syndical unifié ont été au-dessous de tout. Pas étonnant qu'ils n'aient éveillé aucun écho dans la classe ouvrière !

M. CHAMBELLAND.

FAITS ET DOCUMENTS

LES DÉCLARATIONS CONTRE LA GUERRE ET L'UNION SACRÉE

De nouvelles déclarations contre la guerre et l'union sacrée nous sont parvenues. Nous publions ci-dessous celles des instituteurs de la Seine, de la Maçonnerie-Pierre et du Conseil syndical des Chapeliers parisiens.

Notons, par ailleurs, que la C.E. du Syndicat du Gaz de banlieue et le Conseil syndical des Cheminots de Paris-Etat-Rive gauche se sont prononcés pour la résolution du Syndicat des Correcteurs.

Les instituteurs de la Seine

Le Conseil syndical de la Section des Instituteurs de la Seine a pris connaissance de la motion sur la situation internationale, votée par le Bureau du S.N. des Instituteurs, dans sa séance du 12 mars. Il en approuve les paragraphes suivants :

« Le Bureau du Syndicat National des Instituteurs, inquiet des complications internationales et de l'aggravation des dangers de guerre, consécutives à l'occupation de la zone démilitarisée du Rhin ;

« Rappelle la position traditionnelle de ses congrès, condamnant formellement la guerre comme moyen de résoudre les conflits internationaux ;

« Met en garde l'opinion française contre la campagne d'excitations chauvines ;

« Profondément attaché au respect des pactes librement consentis, il admet que les clauses territoriales, économiques et militaires des traités ne sauraient avoir de caractère intangible et peuvent faire, à la requête des peuples eux-mêmes, l'objet d'instances en révision devant la Société des Nations.

« La classe ouvrière internationale, tout en continuant à mener avec ses moyens propres la lutte contre la guerre, doit exiger que soient posés et résolus sans retard les problèmes solidaires de l'arbitrage international, de l'assistance mutuelle, du désarmement général contrôlé et simultané qui conditionnent la paix indivisible. »

Mais le Conseil syndical tient à apporter les précisions suivantes :

Il rappelle d'abord :

1° Que la clause capitale du traité de Versailles au point de vue de la paix était le désarmement de l'Allemagne, précédant le désarmement général

2° Que le désarmement de l'Allemagne a été officiellement constaté par le maréchal Foch au 31 janvier 1927 ;

3° Que les nations dites « victorieuses » n'ont cessé d'augmenter leurs armements, violant ainsi elles-mêmes le traité de Versailles dans ses clauses de désarmement ;

4° Que le traité de Versailles a été uniquement basé sur les seules responsabilités des Empires Centraux et qu'il constitue, par ce fait, une monstruosité juridique puisque à l'heure actuelle il est universellement reconnu que ces responsabilités ont été partagées par tous les belligérants.

Les organisations syndicales ne sauraient donc, en aucune façon, participer au mouvement d'opinion tendant à ranimer les haines entre nations, tendant à reporter sur l'Allemagne seule les responsabilités de la dernière guerre, comme celles des conflits futurs qui pourraient surgir.

Le Conseil syndical déclare qu'une condition essentielle d'une paix stable en Europe est l'annulation du traité de Versailles et la révision des accords ultérieurs sur la base de l'égalité des droits.

Il ne s'étonne pas outre mesure des événements d'Allemagne. Il fait remarquer que l'occupation de la zone rhénane par les troupes allemandes n'a pas, en fait, plus d'importance que l'occupation de

Strasbourg, Nancy ou Metz par les troupes françaises.

Le Conseil syndical, tout en affirmant son opposition irréductible au fascisme sous toutes ses formes, considère qu'il ne saurait être question, pour abattre celui-ci, de participer à une croisade des nations dites démocratiques contre l'hitlérisme allemand, car les travailleurs et les pacifistes ne sauraient, par haine du fascisme, entrer dans une Union Sacrée avec les principaux responsables français de l'angoissante situation internationale actuelle. Il précise à nouveau qu'il convient de lutter d'abord dans son propre pays contre le nationalisme et le militarisme, qui comportent pour les travailleurs les mêmes dangers que le fascisme même.

Il déclare que si, malgré les efforts de tous les hommes de bonne volonté, un conflit éclate, la C.G.T. doit intervenir par tous les moyens pour le faire cesser promptement et marquer par des déclarations décisives et par des actes efficaces son opposition formelle à la guerre.

La Maçonnerie-Pierre de la Seine

La Chambre syndicale de la Maçonnerie-Pierre, en son assemblée générale tenue le 15 mars, émue des bruits de guerre, proclame son irréductible opposition à toute guerre.

Considérant que toute guerre est, avant tout, une défaite du prolétariat, puisque, en tous pays, il est appelé à en faire les frais et qu'en premier lieu elle postule son union nécessaire avec la classe bourgeoise,

Considérant également que, par les moyens de destruction mis en action, la guerre moderne ferait retomber l'univers civilisé dans une barbarie telle que pour plusieurs générations toute reconstruction vraiment humaine serait impossible,

L'assemblée déclare qu'en aucun cas, pour quelque raison et en vertu de quel pacte que ce soit, la classe ouvrière ne doit donner son adhésion ni matérielle ni morale à la guerre, et qu'enfin elle doit lui opposer toute sa force par la grève générale.

Les chapeliers parisiens

Le Conseil syndical élargi des Chapeliers, réuni le 25 mars pour envisager la situation

créée par les menaces de guerre qui résultent des événements actuels, a adopté la motion suivante :
Se souvenant de la leçon de 1914, les membres du Conseil affirment que, solidairement, les impérialismes intéressés sont responsables au même titre et considèrent qu'il n'est pas dans le rôle des syndiqués d'avoir à juger lequel des impérialismes en présence a tort ou raison.

D'autre part, les premiers intéressés dans cette question étant les travailleurs — ce sont eux qui font la guerre et en paient uniquement les frais — le Conseil pense que la classe ouvrière a pour premier devoir de se refuser absolument à faire la guerre, celle-ci se solutionnant toujours au détriment des classes ouvrières des pays intéressés.

Considérant « qu'aucun des maux que l'on veut éviter par la guerre n'est aussi terrible que la guerre elle-même » et pour cette raison, le Conseil syndical pense que, quels que soient les différends pouvant survenir, ceux-ci ne doivent être résolus que d'une manière pacifique, par l'arbitrage international.

Mais tenant compte des conditions actuelles, les impérialismes étant à la fois juges et parties, les conflits survenant résultant des menées impérialistes des pays amenés à juger de leur propre conduite, aucune solution satisfaisante ne peut découler de ce processus.

Le Conseil syndical fait sienne la motion présentée par le Syndicat des Correcteurs au Congrès de Toulouse, qui est la suivante :

« Le Conseil syndical proclame l'irréductible opposition de la classe ouvrière française organisée à toute guerre.

« Considérant que toute guerre est avant tout une défaite du prolétariat puisque, en tous pays, il est appelé à en faire les frais et qu'en premier lieu elle postule l'union sacrée avec la classe bourgeoise,

« Considérant également que, par les moyens de destruction mis en action, la guerre moderne ferait retomber l'univers civilisé dans une barbarie telle que pour plusieurs générations toute reconstruction vraiment humaine serait impossible,

« Le Conseil syndical déclare :

« Qu'en aucun cas, pour quelque raison et en vertu de quelque pacte que ce soit, la classe ouvrière ne donnera son adhésion ni matérielle ni morale à la guerre.

« Et qu'enfin elle lui opposera toute sa force, par tous les moyens. »

Au Mexique : de vraies réformes et vers une vraie révolution

commencer à donner ses fruits.

Voici, en effet, comment un journal bourgeois y dépeignait récemment la situation :

Au Mexique, les rapports qui s'établissent entre les sociétés ou les employeurs particuliers et leur personnel sont régis par une loi fédérale ayant à sa base un contrat collectif de travail, avec cette observation, toutefois, que, dans maintes circonstances, ces contrats ont été dénoncés avant leur expiration par les représentants des ouvriers et remaniés dans un sens favorable à ceux-ci.

Les syndicats eux-mêmes ont fait l'objet d'un mouvement de concentration, de telle sorte qu'il existe maintenant un syndicat central par corps de métier. Par exemple, les mines et la métallurgie dépendent d'un même et unique syndicat, dont les délégués sont chargés de faire des inspections régionales et de traiter avec les employeurs. Ceux-ci ne peuvent pas embaucher directement leur personnel; ils doivent en référer au syndicat. C'est du syndicat que dépendent certaines conditions, comme l'avancement. C'est le syndicat également qui, lorsque les conditions de travail sont modifiées et que des sociétés sont appelées à payer un arriéré sur les salaires, touche les sommes en espèces et en ordonne la répartition.

Le but plus ou moins avoué des dirigeants actuels est de substituer graduellement aux entreprises capitalistes des coopératives ouvrières, de manière que la direction totale des affaires et la totalité aussi des bénéfices soient réservés aux travailleurs.

L'internation ... en Arabie

L'Etat arabe du Hedjaz (la Mecque) vient de signer avec l'Etat arabe de l'Irak (Bagdad) un traité qui constitue une véritable « communauté des nations » entre les deux pays.

Qu'on en juge :

Entre les deux Etats, plus de douanes et plus de passeports.

Une unique diplomatie : mêmes ambassadeurs et mêmes consuls.

Un enseignement semblable.

Plus important encore : cet accord n'est pas limité aux deux Etats signataires, il est ouvert à tout autre Etat arabe indépendant qui voudra y adhérer.

Comme on trouve légitime après cela, n'est-ce pas ? la prétention du gouvernement français de vouloir garder — à coups de fusillade et de déportation — son « mandat » sur la Syrie, car un pays arabe n'est pas capable — évidemment ! — de se gouverner lui-même !

Mais ne pensez-vous pas que, s'il y a lieu à mandats, c'est aux Etats arabes qu'il faudrait en donner : leur donner des mandats sur nos pays d'Europe. Des mandats à la sagesse sur la folie.

La grande révolution qui débuta il y a vingt-cinq ans au Mexique et qui s'est poursuivie depuis lors à travers tant de vicissitudes, semble

ENTRE NOUS

Pour débouurrer les crânes :

Une brochure d'Yvon

L'année dernière, notre camarade Yvon faisait à la Bourse du Travail de Saint-Etienne trois conférences sur la vie en Russie soviétique. La R.P. a décidé d'éditer en brochure ces trois conférences qu'Yvon vient de revoir et de compléter pour tenir compte des faits les plus récents.

Cette brochure sortira dans le courant de mai, lorsque, la fièvre électorale tombée, les cerveaux pourront juger avec plus de lucidité.

Nous demanderons alors à tous nos camarades non seulement de lire cette brochure, mais de faire le maximum d'efforts pour la répandre autour d'eux. Il ne faudra pas qu'ils se contentent d'en acheter un exemplaire; il sera absolument nécessaire qu'ils nous demandent un certain nombre de brochures pour les vendre ou les distribuer autour d'eux.

Il est en effet absolument indispensable de débouurrer les crânes. Le prolétariat est actuellement soumis à un double bourrage de crânes d'une intensité et d'une envergure encore jamais atteintes: d'une part celui en provenance de la bourgeoisie, d'autre part celui en provenance des partis soi-disant prolétariens qui entendent se servir du prolétariat pour atteindre leurs fins propres; la classe ouvrière se trouve ainsi prise entre le bourrage de crânes de ses maîtres d'aujourd'hui et celui de ses maîtres de demain. Or les travailleurs ne pourront assurer leur émancipation, faire leur Révolution et non une Révolution pour le compte d'autrui, qui ne serait que leur forger de nouvelles chaînes, qu'en échappant au bourrage de crânes des uns comme des autres.

C'est à cette œuvre de débouurrage des crânes que la R.P. s'est vouée sans répit depuis onze ans, au milieu des multiples obstacles qui se dressent toujours contre qui ose chercher et dire la vérité.

La brochure d'Yvon sera une brochure de vérité. Brochure, elle permettra d'atteindre de nombreux éléments qui ne peuvent être touchés par notre revue, mais, du fait qu'elle est une brochure de vérité, sa diffusion demandera de grands efforts. Un effort constant, répété, inlassable de chacun.

Nous faisons confiance à la conscience et au courage des lecteurs de la Révolution Proletarienne pour que chacun d'eux accomplisse cet effort.

Les premières réponses à notre appel.

En réponse à notre appel pour la souscription permanente, nous avons reçu les premiers versements ci-après :

Mlle Cantegril (Alpes-Maritimes), 10 ; A. Pelletier (Paris), 10 ; Guéneau (Loire), 5 ; Nouvelle (Lot), 5 ; Bonavita (Seine), 10 ; Lagain (Côtes-du-Nord), 5 ; Bourye (Landes), 10 ; Arnaud (Loire), 10 ; Mons (Seine), 10 ; Gestraud (Seine), 5 ; E. Dujardin (Paris), 5. — Total de la première liste : 85 francs.

Les circonstances nous font un devoir de réclamer un effort exceptionnel de nos amis : il faut tout prévoir, et, quels que soient les événements de demain, la R.P. doit posséder un fonds de caisse qui lui permette de tenir le coup.

D'autre part, nous venons de mettre à jour notre table des matières à fin 1935. Il y avait 6 ans que nous ne l'avions faite. Mais ce gros fascicule de 32 pages encarté dans notre dernier numéro nous a coûté près de 2.000 francs. D'où nécessité accrue d'alimenter notre souscription.

Merci aux camarades qui nous ont déjà répondu !

Le gérant : M. CHAMBELLAND.



UN LIVRE INDISPENSABLE

Alfred ROSMER

Le Mouvement ouvrier pendant la guerre

■ ■ ■

De l'Union sacrée
à Zimmerwald

■ ■ ■

Un volume in-8 carré de 600 pages. Prix : 45 fr.
Pour les abonnés de la R.P., le prix de souscription à 30 francs sera maintenu jusqu'au 1^{er} Mai.
LIBRAIRIE DU TRAVAIL, 17, rue Sambre-et-Meuse, PARIS-X^e. - Chèque postal : Paris 43-08

La guerre nous menace...

De toutes vos forces, vous devez lutter contre elle.

Pour vous aider dans votre tâche de propagandiste, lisez

Quinzinzili

l'extraordinaire roman d'anticipation

de **RÉGIS MESSAC**

Un vol. : 12 fr.

En vente aux Editions

“ LA FENÊTRE OUVERTE ”, 36, rue Ernest-Renan, à Issy-les-Moulineaux

Chèque postal René Bonissel, 692-99 Paris

**LA R. P. est vendue
au numéro...**

... à PARIS

Librairie du Travail, 17, rue de Sambre-et-Meuse;
Marchand de journaux, 25, rue de la Grange-aux-Belles ;
Kiosque, angle de la rue de la Douane et de la place de la République;
Librairie de la Poste, angle de la rue Coypel et de l'avenue des Gobelins;
Kiosque, angle du boulevard de Port-Royal et de la rue Saint-Jacques;
Kiosque, angle de la rue Soufflot et du boulevard Saint-Jacques;
Kiosque, 17, boulevard Saint-Michel;
Ancienne Librairie Delesalle, 16, rue Monsieur-le-Prince;
Kiosque, angle du quai Conti et du quai de Corse;
Librairie de « La Lumière », 69, boulevard Saint-Germain.
Librairie Picard, boulevard Saint-Michel.
Librairie des Travailleurs, 47, rue Bénard (14^e).

... en PROVINCE

ALGER. — Chez Crespo, 7, rue Berthézienne;
AMIENS. — Chez Barbet, 3, rue Dom-Grenier;
FIRMINY. — Navant, à la Bourse du Travail;
MARSEILLE. — Kiosque de la Bourse du Travail, rue de l'Académie;
MONTPELLIER. — Chez Louman, 23, rue de la Valfère;
NARBONNE. — Chez Pierre Albert, maison Gailard, route de Carcassonne.
TOULON. — Chez Cambier-Roscius, avenue de Verdun;

MUSÉE DU SOIR

CERCLE CULTUREL PROLÉTARIEN

Sous le patronage de l'Union des Syndicats de la Région Parisienne et du Groupe des Ecrivains Prolétariens

BIBLIOTHEQUE
CLUB
EXPOSITIONS

15, rue de Médéah, PARIS-XIV^e

Camarade syndiqué,

Tu seras cordialement accueilli à la

Bibliothèque

que l'Union des Syndicats et le Groupe des Ecrivains Prolétariens viennent d'ouvrir

15, rue de Médéah (14^e)

TU Y TROUVERAS :

Des milliers d'ouvrages, brochures, collections de journaux et revues et dossiers de documents.

Ouvrages techniques et littéraires.

Ouvrages de Sociologie et de Philosophie.

TU Y VERRAS :

Des Expositions de peinture, photographies et documents.

ET TU Y CONNAITRAS :

Des amis.

HEURES D'OUVERTURE :

Tous les soirs (sauf dimanches et fêtes) de 8 h. 1/2 à 11 heures, et le samedi après-midi, de 2 heures à 6 heures.

COLLECTION DE "LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE" - II

R. LOUZON

L'Économie Capitaliste

PRINCIPES D'ÉCONOMIE POLITIQUE

D'abord, comprendre !

Un volume, envoyé franco contre 12 francs versés
à notre Compte postal : "LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE" 734-99 Paris

ROSA LUXEMBOURG

L'ACCUMULATION DU CAPITAL

CONTRIBUTION A L'EXPLICATION
ÉCONOMIQUE DE L'IMPÉRIALISME

TRADUCTION ET PRÉFACE DE MARCEL OLLIVIER

TOME I — 1 volume : 12 francs

EDITIONS DE LA LIBRAIRIE DU TRAVAIL, 17, RUE DE SAMBRE-ET-MEUSE, PARIS-X^e
Chèques postaux PARIS 43-08

SI VOUS VOULEZ AIDER A CONQUÉRIR

L'AMNISTIE

pour des milliers d'Annamites qui pourrissent encore dans les bagnes d'Asie et de Guyane
PROPAGEZ LA VÉRITÉ

en répandant la brochure

Deux ans d'Indochine - UN FLEUVE DE SANG

Demandez-nous-en un colis :

Les 10 exemplaires :	9 francs,	} FRANCO.
les 50 —	40 francs,	
les 100 —	60 francs.	

Le tout contre un mandat envoyé à notre compte de chèques-postaux :
RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE, 54, rue de Château-d'Eau, PARIS. Compte N° 734-99. Paris